



FAMILLES MONOPARENTALES

- DOSSIER: La parentalité**
- L'accès de l'enfant à ses deux parents
 - Profil de parents hors foyer
 - Familles recomposées

BULLETIN DE LIAISON

Bulletin officiel de la Fédération des associations des familles monoparentales du Québec
890 boul. René-Lévesque est, pièce 2320, Montréal H2L 2L4 (514) 288-5224

SOMMAIRE

Le mot de la présidente	1
Carnet	2
Vie associative.....	3
Plan d'action 88-89-	
Recommandation de l'assemblée générale	
Bilan de l'année 87-88	
Dossier chaud.....	13
L'accès de l'enfant à ses deux parents	
Diane Germain	
Céline Legault	
Jean-Claude Plourde	
Profil monoparental.....	20
Garde mobile	
Des enfants par interurbain	
Code d'éthique.....	22
Amour et divorce	
Bulle jeunesse	23
Lettre d'une fille à sa mère	
Coin lecture et culture.....	24
La couleur du temps.....	26
Consommation	27
En vrac	31
Où trouver nos associations.....	32
Liste des associations et régions	

Equipe de coordination :

Madeleine Bouvier, Lucie Dubuc, Lily Gaudreault, Colette Lepage
Viger

Rédaction:

Margot Beauséjour, Madeleine Bouvier, Aline Drouin, Lucie Dubuc,
Lily Gaudreault, Marie-France Pothier. **Céline Signori**

Collaborations spéciales :

Ghislaine Archambault, Pierre Fontaine, Diane Germain,
Céline Legault, Jean-Claude Plourde

Mise en page et composition :

Madeleine Bouvier, Céline Poirier Paquin

Impression : RLQ

Dépôt légal

Reproduction permise en citant la source

Les articles signés n'engagent que l'opinion de leur auteur-e

Historique de la FAFMQ

En octobre 1973, les premiers jalons d'un regroupement provincial d'associations de familles monoparentales furent jetés lors d'un teach-in sur la famille, à l'Université de Sherbrooke à l'occasion de la Semaine de la famille. Mais c'est en septembre 1974 que le regroupement prit vraiment forme sous le nom de Carrefour des associations de familles monoparentales, et le siège social dès lors fut transporté à Montréal.

En 1982, le Carrefour change de nom pour celui de la Fédération afin de mieux annoncer la structure provinciale de l'organisme et de mieux évoquer l'idée de «représentation».

Objectifs et rôles de la FAFMQ

La Fédération regroupe des personnes qui se trouvent de gré ou de force projetées dans une société nouvelle où les règles du jeu sont modifiées et où les modèles n'existent plus. Elle doit donc relever le défi immense de développer des outils adéquats afin de mieux répondre à ces nouvelles exigences.

C'est dans cette optique qu'elle se reconnaît un rôle interne de formation et d'information, vis-à-vis de ses membres et qu'elle s'engage actuellement dans une démarche de réflexion collective en vue de repréciser le rôle et l'orientation de ses associations.

La Fédération dans son rôle externe, poursuit sa lutte pour la réforme des lois qui touchent les familles monoparentales. Elle est présente partout par des mémoires, elle participe à des fronts communs, à des tables de concertation, à des coalitions. Elle prend position dans des dossiers, tels le droit de la famille, la loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires, la politique familiale, les régimes de pension, la fiscalité, les camps familiaux, le logement, etc...

Ce double rôle lui impose donc les objectifs suivants:

- améliorer la situation socio-économique des familles monoparentales;
- fournir un soutien aux associations locales;
- faire des pressions et des recommandations;
- agir comme agent d'information et de consultation;
- être un agent de formation.

La Fédération se veut un agent de changement social.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Discours de présentation de la présidente de la FAFMQ, Madame Marie-France Pothier, élue par acclamation lors de l'assemblée générale annuelle, octobre 1988.

Chers-ères membres,

Si je regarde derrière moi, je m'aperçois combien j'ai parcouru de chemin depuis 4 1/2 ans Femme mariée, à la maison, mère de 2 jeunes enfants, j'ai soudain vécu une réalité connue par la plupart d'entre vous: le divorce. Tout à coup, je venais de commencer la plus grande aventure de ma vie: l'apprentissage de mon autonomie. J'eus à chercher ma propre identité, m'affirmer, reconnaître les capacités que j'avais en moi.

Mes enfants furent, durant les grandes périodes de questionnement, mon port d'attache. Je devais apprendre à être le capitaine du bateau et j'allais puiser chez eux le réconfort dont j'avais tant besoin. Que de chemin parcouru, que de volonté pour m'en sortir...

Ma démarche m'amena à mon association locale. J'y ai trouvé réconfort, aide et soutien. Quand je pense à Isabelle, Pauline, Josée, Nicole et les autres, je leur dis merci. Et je me suis engagée dans le bénévolat et petit à petit je suis passée au militantisme en découvrant la Fédération. En travaillant très fort pour les familles monoparentales à corriger les injustices,

je me sens solidaire de toutes les personnes qui militent.

Et j'ai beaucoup changé, j'ai intégré des valeurs. Je les ai assumées et j'essaie de les vivre dans l'action.

C'est parfois ardu, difficile, on se dit qu'en somme, c'est une petite goutte d'eau dans l'océan, mais ce qui est encourageant, c'est de se dire que plusieurs petites gouttes ensemble... peuvent former un beau lac.

C'est ce sentiment de vivre quelque chose de spécial, de participer à un projet collectif, c'est la sensation qu'à plusieurs on va être plus fortes, plus forts, qu'on va peut-être finir par faire changer les choses et vraiment améliorer les conditions de vie des familles monoparentales.

Et le ger-me de cette force est dans chacun, chacune de vous qui militez dans les associations.

C'est par goût de défendre la cause des familles monoparentales, de relever des défis personnels, que j'ai sollicité un mandat à la présidence. Bien sûr j'endorsse le Plan d'action de la Fédération. L'aspect qui me tient particulièrement à coeur touche les enfants des familles monoparentales. Ils sont au coeur même de la probléma-

tique et nous devons dans nos associations leur consacrer une grande place.

Je travaillerai pour que la Fédération soit toujours à l'écoute des besoins de ses membres et qu'elle y réponde. Un de mes grands souhaits serait d'aller vous rendre visite dans vos comités régionaux ou vos associations locales pour être encore plus en mesure de vous connaître, d'échanger sur vos réalités et de stimuler votre action.

Je travaillerai pour que la visibilité de la Fédération ne cesse d'augmenter et pour que la FAFMQ soit toujours le porte-parole des familles monoparentales pour la défense de leurs droits. Je remercie chaleureusement les membres du Conseil d'administration, toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leur énergie, toutes les associations et leurs membres pour m'avoir élue et accordé la confiance nécessaire à l'accomplissement de ma tâche. Je remercie également toutes les permanentes du secrétariat provincial.

Merci!

Marie-France Pothier

LE CARNET

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue à St-Romuald les 15 et 16 octobre, les membres réunis ont adopté en bloc le Plan d'action 88-89 qui leur a été soumis. Ce plan d'action que vous trouverez inclus dans ce bulletin, a été élaboré à la suite de la réflexion collective du comité des responsables régionales et du conseil d'administration à la rencontre de juin et j'aimerais vous parler un peu de quelques-unes des priorités.

En tout premier lieu, il m'apparaît important que nos membres se reconnaissent comme **groupe familial**, porteur de la problématique de la monoparentalité. Etre parent unique en 1988, même si nous sommes de plus en plus nombreuses, n'est pas de tout repos. Je ne veux pas discuter ici des "petites et grandes misères" qui se rattachent à cette situation, nous les connaissons toutes, mais plutôt parler des moyens que nous voulons nous donner afin de réduire celles-ci.

Les enfants divorcent-ils?... Nous savons bien que non. Pourtant, à la suite de la rupture de leurs parents, combien sont nombreux les enfants qui vivent celle-ci tout à fait comme s'ils avaient à divorcer aussi. L'accès de l'enfant à ses deux parents, mythe? réalité? possibilité? Voilà un des deux thèmes de réflexion proposés à nos associations locales. Etant de nature optimiste, je crois que c'est une "possibilité", mais certaines conditions sont essentielles à sa réussite.

Le divorce ne met pas fin à la responsabilité parentale; malheureusement dans le quotidien ça se vit beaucoup comme si... Voir son enfant, le sortir, le

recevoir chez soi, lui téléphoner etc., c'est bien beau, mais si la responsabilité financière n'est pas assumée convenablement et sans tiraillement, on manque à son devoir de parent et on rejette sur l'autre une responsabilité qui nous incombe aussi.

Les statistiques nous disent que l'on divorce de plus en plus jeune, donc beaucoup plus de jeunes familles monoparentales. Comment les accueillons-nous? quels services avons-nous à leur offrir? Ouvrons-nous notre coeur et nos bras à leurs enfants? Chacun de nos groupes réfléchira à ce sujet et tentera de répondre à ces besoins précis. **Se rappeler toujours qu'"accueillir quelqu'un, c'est se rendre responsable de son bien-être tout le temps qu'il est sous notre toit et à chaque fois qu'il s'y présente".**

Un autre objectif fondamental que nous nous sommes donné est l'amélioration de la situation socio-économique des familles monoparentales. Notez que 83 % de ces familles ont pour chef une femme et que la grande majorité de celles-ci sont bénéficiaires d'aide sociale, donc **pauvres**. Elles sont parfois accusées de ne pas vouloir travailler; mais, comme société, leur donnons-nous les moyens de parvenir à l'autonomie? Où sont les services de garde adéquats?

Dans le partage des biens à la suite de la rupture, a-t-on tenu compte du fait que ces personnes avaient charge d'enfants et qu'elles auraient à les loger, vêtir et nourrir convenablement? Si vous répondez oui à cette question, expliquez-moi pourquoi, à la suite du divorce, le niveau de vie de l'homme



augmente de 42 % et celui de la femme baisse de 73 %. Dans les programmes de retour aux études ou sur le marché du travail, programmes primordiaux si l'on veut acquérir l'autonomie financière, avons-nous pris en considération la triple tâche (participation au programme, entretien de la maison, éducation des enfants) que toutes ces mères ont à accomplir?

Tout au long de l'année, la FAFMQ verra au développement d'habiletés d'intervention pour ses responsables locales et, pour les représentants au niveau provincial, elle offrira une formation de stratégie politique afin d'assurer la relève à tous les niveaux.

Enfin, tant sur le plan local, régional que provincial, nous visons à conscientiser nos membres à leur responsabilité dans le financement de l'organisme. Ensemble nous avons à démystifier l'autofinancement et à réfléchir à des moyens d'y parvenir dans un avenir que je n'espère pas trop lointain.

Collectivement nous avons décidé de ce plan d'action. Par nos efforts et notre bonne volonté, collectivement nous parviendrons à le réaliser.

Bon travail à toutes et tous!

Céline Signori
Directrice générale



PLAN D'ACTION 1988-1989

I LES LIGNES DE FOND

- la nature du groupe
- la problématique
- le rôle associatif et politique
- la situation financière de nos associations

II LES PRIORITÉS

1. L'aspect familial de la FAFMQ et la condition de parent unique

La FAFMQ est un organisme familial. Comme tel, l'organisme a à se positionner comme famille, comme parent unique dans la famille et hors foyer. Il devra se questionner sur la place qui est laissée à l'enfant pour voir son autre parent. Il devra s'interroger sur l'accueil qu'il réserve aux jeunes familles monoparentales et sur la programmation qu'il met sur pied à cet effet.

C'est dans le cadre de quatre thèmes spécifiques que la FAFMQ rendra compte de cette priorité.

1.1 L'accès de l'enfant à ses deux parents, un des 2 thèmes de réflexion qui sera donné dans les associations locales. Une rencontre publique aura lieu à Montréal, sur le même sujet, dans le cadre de la Semaine nationale de la famille.

1.2 Le parent hors foyer, thème de discussion faite en région.

1.3 L'accueil des jeunes familles monoparentales, la première étape d'une recherche-action sera enclenchée.

1.4 La responsabilité parentale, ce thème sera abordé sous différents aspects à l'intérieur de 35 activités locales.

2 L'amélioration de la situation socio-économique des familles monoparentales

Cet objectif fondamental de la FAFMQ sera étudié sous quatre aspects cette année.

2.1 Le premier concerne l'ajustement à la rupture, à ses effets et à ses conséquences et fera l'objet d'activités à l'intérieur des associations locales

2.2 Sous le thème de la sécurité du revenu des familles monoparentales, l'organisme analysera la condition essentielle au retour aux études et sur le marché du travail que devrait contenir **une politique de services de garde adéquate**. Cet aspect sera étudié sous forme de discussion en région sous le thème de "L'autonomie économique, mythe ou réalité."

En deuxième lieu, **la pauvreté des femmes, cheffes de famille** sera abordée de façon à développer une analyse critique de la situation ainsi qu'une sensibilisation aux diverses lois et programmes de sécurité du revenu qui affectent profondément les femmes, cheffes de famille. Le thème sera mis en relief par une formation à l'animation du film "**L'amour, à quel prix ?**"

2.3 Les conditions de vie des familles monoparentales sont directement touchées par l'amélioration de leur situation socio-économique.

La priorité se portera sur le logement et mettra en lumière les difficultés inhérentes à la recherche de logement et à la vie en logement tant social que privé, en vue d'élaborer des pistes de solution aux problèmes réels du logement. Cet aspect fera partie du 2e thème de réflexion "**Un toit pour la famille monoparentale**" qui sera donné dans toutes les associations.

VIE ASSOCIATIVE VIE ASSOCIATIVE VIE ASSOCIATIVE

Le thème **Conditions de vie** sera également abordé dans nos associations par le biais de 206 activités locales, sous forme d'information concernant les lois et les conditions tant sociales, économiques, juridiques, mentales que physiques.

2.4 Le thème des **droits économiques des conjoints** fait l'objet d'une consultation gouvernementale.

La FAFMQ présentera un mémoire en commission parlementaire qui défendra le principe du partage des biens familiaux à la fin du mariage par séparation, divorce ou décès.

3. Le rôle associatif et politique de la FAFMQ

La FAFMQ, soucieuse d'assurer la relève pour nourrir la vie associative et politique de l'organisme verra au développement **d'habiletés d'intervention** pour les responsables des locales et au développement **d'habiletés de stratégie politique** pour les responsables au provincial.

Cette priorité d'action comporte cinq activités de formation.

3.1 "L'initiation au processus de mise sur pied d'une association de familles monoparentales" sera offerte aux groupes en implantation.

3.2 "Un C.A. local dans une structure provinciale axée sur la problématique." Cette formation "ad hoc" s'adresse plus particulièrement au C.A. local

dont la majorité des membres sont à leur première expérience et aux associations en difficulté.

3.3 "Mon rôle d'intervenant local" fera l'objet du contenu de la session provinciale donnée dans les 8 régions.

3.4 "Les agents-es multiplicateurs-es" Les régions seront appelées à référer des membres aptes à suivre la formation et prêts à s'engager dans l'action.

3.5 "Initiation à la stratégie politique" Cette formation s'adresse aux représentants-es du C.A. provincial et aux responsables régionales.

4. La situation financière de nos associations

Un organisme d'action communautaire est plus crédible auprès des bailleurs de fonds s'il fait la preuve de son souci, de son intention et de son action pour assurer un pourcentage d'autofinancement dans son budget global.

La FAFMQ vise à conscientiser ses membres à leur responsabilité dans l'autofinancement de l'organisme tant au plan local, régional que provincial.

4.1 "La campagne R.L.Q." en collaboration avec le M.Q.C.F.

4.2 "Réflexion-exploration-action" un atelier à l'assemblée générale.

4.3 "Projet pilote d'autofinancement" activité d'autofinancement à développer.

Recommandation concernant la réforme de l'aide sociale

La Fédération des associations de familles monoparentales du Québec,(FAFMQ) dûment réunie en assemblée générale annuelle à Saint-Romuald, les 15-16 octobre 1988, a résolu à l'unanimité de ses membres de faire connaître publiquement son adhésion pleine et entière à la cause commune, **TOUS ET TOUTES, ENSEMBLE, CONTRE LA REFORME DE L'AIDE SOCIALE.**

Proposition concernant le Programme de pensions des veufs et veuves

La Fédération des associations de familles monoparentales du Québec, organisme provincial, regroupe cinquante associations affiliées à travers le Québec.

Réunis en assemblée générale à Saint-Romuald, ce samedi 15 octobre 1988, les membres de la FAFMQ réclame du gouvernement fédéral, une action urgente concernant la pauvreté des femmes.

ATTENDU QUE les femmes maintenant divorcées ont été mariées et qu'à ce titre, elles auraient eu droit à l'allocation au conjoint, de 60 à 64 ans,

ATTENDU QUE l'allocation au conjoint est remplacée par la pension des veufs-veuves lors du décès du pensionné ou lorsque le conjoint survivant atteint 60 ans,

ATTENDU QUE les personnes séparées ont droit aux mêmes avantages que les conjoints mariés en ce qui concerne la pension des veufs-veuves,

et afin d'éliminer toute discrimination entre les personnes qui sont mariées et celles, séparées ou divorcées, qui ont été mariées, la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec réclame que les personnes qui atteignent 60 ans soient admissibles à la pension des veufs-veuves, à la mort de leur ex-conjoint, selon les mêmes critères de revenu – actuellement, un revenu n'excédant pas 12 504 \$.

Familles reconstituées ou familles recomposées

Comprenons bien que la "famille reconstituée" implique : un-des enfant-s d'une union précédente cohabitant en permanence ou de temps en temps, avec un couple dont seulement un des deux membres est le parent naturel de cet-ces enfant-s.

Depuis environ dix ans que cette appellation cherche à se faire une place dans la mentalité populaire, nous avons tous et toutes été un jour agacé-es par l'épithète "reconstitué". Car en plus de rappeler le jus d'orange, elle reflétait fort mal ce type de réalité familiale.

Un nouveau nom est donc proposé : la famille RECOMPOSEE.

Cette petite trouvaille est le fruit de mûres réflexions, consultations et lectures tant du côté canadien qu'europpéen. L'emploi de l'épithète "recomposée" signifie certes remodeler et remettre en une

autre forme mais en tenant compte du contenu, c'est-à-dire de l'histoire déjà écrite. Cette dénomination respecte fort bien, à cet égard, le processus d'évolution de ces familles qui, bien que devant faire le deuil d'une partie du passé, en arrivent à tirer profit de cette expérience en tant que source d'apprentissage et surtout, à respecter les liens tissés avec tous ceux-celles ayant laissé leur marque, avant la page d'histoire actuelle.

Par contre, l'épithète "reconstitué" n'identifiait pas sainement ces familles. Ce qualificatif était porteur d'utopie car il signifiait en son sens même : refaire comme le vrai, le pur. Et cela revient à dire: faire table rase du passé, redevenir une famille traditionnelle alors que cela est carrément impossible.

Il était donc grand temps de trouver un nom de remplacement car l'ancienne

identification acculait bon nombre de pionniers en ce domaine à une profonde contradiction. Plusieurs se perdaient à rêver de "refaire leur vie" alors que le passé refoulé dans les armoires ne cessait de gronder et de réclamer son droit de cité. En fait, se "recomposer" une famille revient à se donner la liberté de choix ainsi que la créativité nécessaire pour découvrir son propre modèle présent à l'état latent entre toutes ces personnes frottant sous un même toit leurs existences entamées.

Désormais, la famille RECOMPOSEE transmet en son appellation un message d'espoir fondamental, celui-là même, que les recommencements sont possibles.

Diane Germain

Voir sondage page 15...

RAPPORT D'ACTIVITÉS 87-88

1. INTRODUCTION

Le rapport d'activités d'un organisme veut rendre compte du travail accompli en vue de répondre aux besoins prioritaires et faire connaître l'ensemble de la tâche accomplie durant l'année écoulée. Nous vous invitons à relire l'historique de la FAFMQ, ses objectifs et rôles que vous trouverez à l'intérieur de la page couverture.

2. LES LIGNES DE FOND

La FAFMQ a tenu compte des lignes de fond de l'organisme qui faisaient référence à la nature du groupe, à la problématique des familles monoparentales et au rôle des associations affiliées en vue d'établir les priorités de l'année.

Le Congrès d'orientation a joué un rôle extrêmement précieux; il a permis de repréciser l'aspect familial du regroupement, d'énoncer la définition claire d'une association et de définir le cadre d'affiliation.

L'assemblée générale a entériné le plan d'action qui visait à rendre plus homogènes les moyens d'action des associations locales en lien avec la problématique des familles monoparentales.

L'aspect familial du regroupement

L'aspect familial a été abordé, tout d'abord, par le biais d'un des thèmes de réflexion, ensuite par un dossier chaud qui a fait l'objet d'échanges intergroupes et de recommandations au gouvernement ainsi que par une participation multidimensionnelle au Salon de la famille et par ses activités dans le cadre de la Semaine nationale de la famille '87.

2.1. Thème de réflexion

La réflexion s'est faite dans chacune des associations

locales sous le thème : La place et le droit de l'enfant dans la famille éclatée. Cette réflexion sur un thème commun a été facilitée par une formation aux formatrices régionales qui, à leur tour, ont préparé les animatrices locales.

2.2. Médiation familiale globale

La médiation familiale globale a été étudiée à l'intérieur de trois activités.

a) Le comité du Bulletin a publié, sous la rubrique Dossier chaud, un compte rendu de la recherche faite sur la médiation familiale par une de ses membres.

b) La FAFMQ a publié un communiqué recommandant au gouvernement provincial d'étendre le Service de médiation familiale globale dans tous les districts judiciaires du Québec, comme service public et gratuit, tel qu'établi à Montréal sous la responsabilité des Centres de services sociaux.

c) La FAFMQ a participé avec quelques-unes de ses associations à une rencontre-échange avec un groupe de Français et de Françaises inscrits-es à un cours intensif sur la médiation familiale globale, donné à Montréal.

2.3. Salon de la famille

La participation de la FAFMQ au Salon de la famille s'est faite en deux temps.

a) Par le biais de son kiosque d'information, la FAFMQ a suscité des échanges intéressants avec le public par sa question-punch : "Pour vous, c'est quoi une famille monoparentale ?"

Parmi toutes les personnes qui sont passées au kiosque, 204 d'entre elles ont répondu à la question : 97 femmes, 38 hommes et 69 personnes qui ne se sont pas identifiées. Il est intéressant de noter le référent

utilisé dans les définitions données. Plus de 70 % ont utilisé les référents suivants : le référent parent seul (33 %), le référent famille (27 %) ou le référent enfants (10, 7 %) . Ex.: une famille monoparentale est un parent seul (père ou mère) qui... ou encore (...) est une famille qui... ou (...) sont des enfants qui...

De plus, un concours de dessin sur le thème "Je dessine ma famille" a fait plusieurs heureux -euses gagnants -tes. Quelques-uns de ces dessins ont été publiés dans le Bulletin de liaison.

b) En deuxième lieu, une animation sur le thème "La place de l'enfant dans la famille" s'est tenue dans la salle de conférence autour de la chanson "Les enfants aux petites valises."

2.4. Semaine nationale de la famille, octobre 1987

La Semaine nationale de la famille de 1987 a été l'occasion pour la FAFMQ de faire le lancement officiel des Actes du Colloque sur la monoparentalité et d'organiser une rencontre-échange sur les enfants des familles monoparentales. Vous en avez un compte rendu dans le Bulletin de liaison, vol. 14, no 1 de décembre 1987 sous la rubrique "Carnet."

3. LES PRIORITES DE LA FAFMQ

Les priorités telles que définies dans le Plan d'action 87-88 ont servi de trame de fond dans toutes les actions de l'année.

3.1. Intégration de l'autofinancement à la vie de la FAFMQ.

La priorité de la FAFMQ concernant l'intégration de la notion d'autofinancement à la vie des associations, des régions et du provincial a été réalisée par le travail de

préparation et de mise en forme du projet Familles-Amies.

Bien que préparé avec soin, ce projet n'a pu se réaliser à ce jour; il est mis en veilleuse pour le moment. Par ailleurs, la sensibilisation à l'aspect financier comme élément important dans la vie de groupe apparaît primordiale et toutes les approches faites dans le cadre du projet Familles-Amies sont autant d'étapes d'accomplies. C'est ainsi que s'est développée la capacité de négocier diverses formes d'autofinancement.

Le comité d'autofinancement, par sa répondeur à la permanence, a vu à entretenir, tout au cours de l'année, une vision d'autofinancement comme partie intrinsèque de la problématique.

3.2. Recommandations du Congrès d'orientation.

La deuxième priorité concernait les recommandations du Congrès d'orientation quant au plan de soutien et de développement pour faire en sorte de rallier les associations à des cadres de référence homogènes pour renforcer les associations et enrichir une programmation axée sur la problématique.

3.2.1. Cadre d'affiliation

Le cadre d'affiliation entériné en assemblée générale ainsi que le cadre de référence en matière d'éducation populaire autonome deviennent maintenant partie des livres de chevet de toute association. Les cinq éléments de la problématique d'ajustement à la rupture et la définition retenue d'une association rappellent, à tout moment, la vraie mission des associations.

3.2.2. Ateliers

Les ateliers sur les étapes de la rupture ont été donnés à l'occasion du Congrès d'orientation pour mettre en lumière l'ABC du travail à accomplir dans les associations,

lieu d'accueil et de solidarité.

3.2.3. Renforcer les associations

La session provinciale donnée dans sept régions au Québec avait pour thème : "Le dynamisme de nos conseils d'administration locaux". Elle permettait aux membres participants de cerner le rôle et les fonctions d'un CA local dans une structure provinciale, de faire ressortir la notion d'équipe et l'interaction des éléments tant internes qu'externes qui influent sur le dynamisme de l'association.

3.2.4. Enrichir la programmation

D'autres ateliers ont eu lieu à l'intérieur du Congrès pour éclairer les membres sur la notion de programmation, leur permettre de faire la distinction entre les besoins individuels de leurs membres et les besoins de leur association, et assurer le lien direct entre la programmation et la problématique des familles monoparentales.

La programmation, dans nos associations, a souvent pris forme de formation grâce au Programme d'éducation populaire autonome de la DGEA. Les 32 associations, qui ont participé au programme, ont mis sur pied 269 activités de formation reliées à la problématique et dont la durée variait de 3 à 45 heures chacune.

Les 269 activités se retrouvent sous 14 titres différents et soulignent le nombre de fois que l'activité a été donnée ainsi que le nombre d'heures consacrées pour un total de 2 153 heures.

3.3. Outiller la FAFMQ.

La troisième priorité consistait à développer des façons d'outiller la FAFMQ pour lui permettre de bien remplir son double rôle; rôle interne auprès des associations-membres; rôle

externe auprès de la population et des corps publics.

C'est par les diverses formations données, par l'implication de ses comités de travail et par ses organes de diffusion que la FAFMQ a réussi à atteindre ses objectifs.

3.3.1. Au moyen de la formation

a) La rencontre des quatre instances: le Conseil d'administration de la FAFMQ et les substituts au Conseil, ainsi que le Comité des responsables régionales et les co-responsables, a démystifié le rôle de chaque instance et fait prendre conscience de leur importance au comité régional et au provincial.

b) Le Plan des formatrices a été donné à un deuxième groupe d'intervenants-es choisies par les régions, pour leur intérêt à devenir agents-es multiplicateurs-es. L'objectif de cette formation consistait à donner aux participants-es une meilleure instrumentation en animation, en organisation et en communication et à démontrer l'importance de relier l'animation à la problématique des familles monoparentales.

c) La formation sur les thèmes de réflexion. Cette formation a été donnée comme suivi à celles qui avaient reçu le Plan des formatrices pour les instrumenter en vue de préparer les animatrices locales.

d) La session provinciale dont il est fait mention au point 3.2.4. s'est avérée un outil privilégié pour dispenser une formation homogène dans toutes les régions en vue de rejoindre toutes les associations.

e) Répertoire de formations "ad hoc": Les formations données par la FAFMQ, au cours des ans, demeurent des outils précieux et d'actualité. Ces formations pourraient être offertes, en principe, aux associations qui en

éprouveraient le besoin et qui en feraient la demande.

f) Formation pour le personnel rémunéré: La FAFMQ n'a pas négligé la formation de son personnel. Des cours de planification du travail et de gestion du temps ont été offerts à la directrice générale et des cours d'informatique en traitement de texte, à trois employées. Pour sa part, l'agente de formation a fait équipe avec les personnes-ressources pour la planification, la mise sur pied et la réalisation de plusieurs formations.

g) Programme d'éducation populaire autonome: Les diverses formations ont été rendues possible par la subvention de la Direction générale d'éducation aux adultes (DGEA) pour les trois paliers, local, régional et provincial ainsi que par l'apport précieux que permet le protocole d'entente UQAM/Relais-femmes. Le bilan de la formation pour l'ensemble de la FAFMQ est fort impressionnant. En effet, 411 activités

de formation ont été mises sur pied et réalisées, totalisant 3 246 heures d'activités et rejoignant près de 8 000 participants-es.

3.3.2. Par ses comités de travail

Les comités de travail de la FAFMQ ont été mis sur pied pour aider l'instance provinciale, le conseil d'administration, à prendre les décisions nécessaires pour administrer adéquatement l'organisme selon les priorités adoptées par l'assemblée générale et pour réaliser le Plan d'action de l'année.

Ces comités sont constitués de membres bénévoles parmi lesquels on pouvait compter un membre du conseil d'administration, une responsable régionale et de 2 à 3 membres d'association (ou de

l'extérieur) ainsi qu'une personne de la permanence. La FAFMQ comptait cinq comités permanents et quelques comités "ad hoc."

a) Comité organisateur de l'assemblée générale

Le Comité organisateur de l'assemblée générale tant au niveau matériel qu'au niveau du contenu s'était rencontré à plusieurs reprises pour mettre au point toute la structure et élaborer le contenu fort important du Congrès d'orientation et de l'assemblée générale annuelle.

b) Comité de finances

Le Comité de finances s'est réuni quatre fois au cours de l'année. La réflexion des membres les avait amenés à élaborer un mandat plus explicite.

Pour une meilleure politique de rentabilisation, le Comité devait être garant du cheminement financier de la FAFMQ dans sa globalité.

Pour assurer une politique de conscientisation, le Comité responsabilisait chacun des membres, susceptibles d'engager des dépenses, sur l'importance d'un contrôle plus serré.

Pour assurer les revenus dont avait besoin la FAFMQ, le Comité devait développer des moyens diversifiés et concrets de financement.

Le Comité s'est acquitté de ses tâches en présentant au CA, après chaque rencontre, une liste de propositions en vue d'assurer la bonne marche financière de l'organisme.

c) Comité de publicité

Le Comité de publicité avait déterminé son mandat comme devant répondre à des demandes claires et précises des autres comités. Le Comité se donnait alors pour tâche de répondre à ces demandes en élaborant des suggestions et en préparant des projets. Mais l'exécution des projets

demeurait la responsabilité des comités demandeurs ou du secrétariat de la FAFMQ.

Le Comité avait proposé un rappel des outils publicitaires dans l'Entre-Nous, une stratégie de vente et de promotion du Bulletin de liaison en y soulignant un projet pour y intéresser les enfants ainsi qu'un projet de participation de la FAFMQ au Salon de la famille.

d) Comité d'information juridique

Le Comité d'information juridique s'est penché sur deux dossiers gouvernementaux :

1. Le document d'orientation sur la politique de sécurité du revenu a amené le Comité à en faire l'étude et à analyser en profondeur l'ébauche du mémoire de la FAFMQ qui avait tenu compte des résultats de la session sur le thème de réflexion concernant l'aide sociale.

Le mémoire a été finalisé et présenté en Commission parlementaire. Quelques membres de la FAFMQ, parmi lesquelles se trouvait la responsable du Comité, étaient présentes lors de l'audition.

2. Le document concernant les droits économiques des conjoints a été présenté pour consultation par les ministres de la Justice et de la Condition féminine. Le Comité a eu à se rencontrer en pleine vacance estivale à cause de la date limite très serrée pour le dépôt des mémoires.

L'apport du Comité a été précieux tant par le sérieux de sa réflexion que par la qualité de ses interventions. La version finale du mémoire de la FAFMQ a été rédigée, à la suite d'une première réaction du Comité et des instances décisionnelles de l'organisme et a été présentée en Commission parlementaire, le 20 octobre 1988.

e) Comité d'autofinancement

Le Comité a élaboré différentes hypothèses d'activités ou projets d'autofinancement parmi lesquels le projet Familles-Arnies avec son concept de cartes a été retenu.

Le projet avait deux objectifs : le premier consistait à améliorer la situation socio-économique des familles monoparentales; le deuxième visait l'amélioration financière des associations et de la Fédération.

Le projet répondait à une des priorités du Plan d'action de la FAFMQ qui était l'intégration de la notion d'autofinancement à la vie des associations, des régions et du provincial.

f) Le Comité du Bulletin

Le Comité de rédaction a vu à la parution régulière du Bulletin de liaison. Il s'était rencontré à plusieurs reprises pour planifier le contenu et se partager les tâches d'écriture et de recherche de collaborateurs.

Le Comité avait le mandat de transmettre par ses écrits la philosophie, les convictions et les revendications de la FAFMQ ainsi que des articles de fond pouvant alimenter la réflexion des membres. Soulignons, tout de fois, que les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur -e et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de la FAFMQ.

3.3.3. Par ses organes de diffusion

Le Bulletin de liaison est le bulletin officiel de la FAFMQ et l'Entre-Nous en est le bulletin interne. Ces deux organes de diffusion sont des outils de promotion de l'organisme, des outils d'information et de formation.

Ils propagent au niveau des membres et de la population en général, le visage de la monoparentalité dans sa complexité et ses revendications

ainsi que dans ses efforts de croissance collective.

Un rapide survol du contenu des bulletins de liaison de l'année vous inciterait peut-être à une lecture assidue.

Le numéro d'octobre servait de document de travail pour le Congrès. Mais dorénavant c'est l'Entre-Nous qui publiera les documents de travail de l'assemblée générale.

Les thèmes suivants ont été abordés dans l'un ou l'autre numéro: la solitude souvent présente à l'occasion des Fêtes, le retour sur le Congrès d'orientation, la médiation familiale globale, les enfants face au divorce, la politique familiale, l'aide sociale, l'impôt, les HLM, quelques statistiques, les pensions alimentaires et les vacances.

4. LES DOSSIERS CHAUDS DE L'ANNÉE

La problématique d'ajustement à la rupture et à ses conséquences avec ses cinq éléments : la difficulté à assumer la rupture de couple, la faiblesse économique chez la femme, la faiblesse de la participation parentale chez l'homme, la difficulté des enfants face au divorce et les nouveaux modes de vie à développer. La problématique des familles monoparentales permet de déterminer quels seront les dossiers importants de l'année.

Les projets de loi et les mesures législatives et réglementaires qui touchent la problématique doivent être étudiés et des recommandations doivent être acheminées au gouvernement impliqué.

4.1. Politique familiale et condition féminine

La politique familiale et la condition féminine relèvent de ministres à juridiction horizontale. Tous les ministères importants et moins importants touchent ni plus ni moins la famille et la femme. C'est

pourquoi, les ministres délégués à la Famille et à la Condition féminine ont une responsabilité de coordination et de concertation à établir entre les différents ministères de sorte qu'une loi ne soit pas préjudiciable à la famille ni à la femme et que les lois ne s'annulent pas entre elles ni ne s'ignorent.

Les priorités et les lignes de fond qui ont été retenues par le Plan d'action ont obligé la FAFMQ à étudier en priorité les dossiers qui y sont directement reliés.

4.2. L'enfant

L'aspect familial de l'organisme a amené l'étude suivie de recommandations concernant le service de médiation familiale globale

Le thème de réflexion sur la place et le droit des enfants dans une famille éclatée a voulu se pencher sur l'enfant dans la famille monoparentale permettant son intégration de personne à part entière.

4.3. L'équité dans le partage

La FAFMQ avait demandé le partage des biens familiaux à la rupture du mariage par divorce, séparation, annulation ou décès.

La FAFMQ se fera entendre à la Commission parlementaire sur les Droits économiques des conjoints pour y présenter son mémoire. La FAFMQ réclame le partage des crédits de retraite privés et publics comme faisant partie des biens familiaux.

4.4. La politique de sécurité du revenu plus communément appelée réforme

de l'aide sociale a fait l'objet du deuxième thème de réflexion dans toutes nos locales. La FAFMQ a présenté son mémoire en Commission parlementaire. Cette réforme est contestée par une grande partie de la population; elle réduit la majorité des prestations; elle renie le principe qui lui

VIE ASSOCIATIVE VIE ASSOCIATIVE VIE ASSOCIATIVE

a donné naissance c'est-à-dire le droit à l'aide quel que soit le besoin; elle intensifie les visites à domicile qui ne sont légales que si le-la prestataire accorde le droit d'entrer à l'enquêteur.

Plusieurs comités de travail ont été formés, plusieurs conférences de presse ont été données, plusieurs coalitions, fronts communs et manifestations ont été orchestrés pour contrer le projet de loi 37 sur l'aide sociale. Le gouvernement ne bouge pas, il faut poursuivre la lutte.

4.5. L'éducation populaire autonome Concernant le Programme OVEP, (organismes volontaires d'éducation populaire), de la DGEA, la réforme gouvernementale apportait des éléments négatifs pour les organismes. Une mobilisation des regroupements MEPACQ, ROVEP et REGROUPEMENTS NATIONAUX ET FÉDÉRATIONS dont la FAFMQ fait partie s'est organisée et le Ministre de l'Éducation a mis sur pied un comité national pour la réforme OVEP. Pour appuyer les recommandations du Comité, des téléphones, des télégrammes, une manifestation et une conférence de presse ont sensibilisé les médias et le gouvernement.

Le statut d'organisme d'éducation populaire autonome est d'importance capitale pour la FAFMQ, ses régions et ses associations. La FAFMQ doit demeurer vigilante.

4.6. Logement social Le logement social est une mesure d'aide aux familles démunies parmi lesquelles les femmes cheffes de famille figurent en première place. Des mesures discriminatoires ont été proposées par le gouvernement de façon à diminuer la liste d'admissibilité des familles monoparentales. La FAFMQ et plusieurs autres groupes se sont joints au FRAPPRU pour

dénoncer ces mesures.

4.7. Services de garde

La FAFMQ devra continuer à être attentive aux politiques de service de garde qui seront adoptées dans le courant de l'année. L'année écoulée a permis, par des comités de travail, des coalitions, un panel au Brunch de la CSN, une table de concertation des organismes, et par la publication d'un dépliant d'information de sensibiliser la population aux besoins en services de garde de qualité.

5. LA FAFMQ ET SON ROLE EXTERNE

5.1. La représentation

5.1.1. La FAFMQ a été présente à des colloques, conférences, communications, rencontres d'information et comités de travail à titre d'intervenant ou de participant.

- Conférencière au Séminaire international des femmes sur l'éducation des adultes
- Conférencière au Colloque de l'Alliance des professeurs de Montréal
- Panelliste au Brunch de la CSN
- Personne-ressource au Cegep du Vieux Montréal auprès de futures intervenantes
- Participation aux colloques suivants :
 - . Association des services de garde en milieu familial
 - . Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA)
 - . Association canadienne de la santé mentale
 - . Sur les médias
 - . Le Conseil des affaires sociales (CAS) sur la politique familiale
 - . Fédération des CLSC
- Présences aux rencontres d'information, aux assemblées générales et à divers lancement

.. FFQ – Lancement du livre *Politique municipale et les femmes*

- . L'R des Centres de femmes – Lancement de la campagne de visibilité et assemblée générale
- . Centre régional d'accueil et référence (CRAR) – inauguration officielle
- . Relais-femmes – information sur les droits des conjoints
- . Les Etats généraux – inauguration officielle
- . La Puce communautaire – portes ouvertes
- . CCCSF – Rencontre publique
- . Enfants-retour – rencontre
- Participation aux comités de travail suivants :
 - . Centraide
 - . CIAFT – sur l'aide sociale
- Table régionale de concertation éducation-main d'oeuvre et accueil/référence
- comité de groupes de femmes provinciaux
- comité régional à Montréal
- . Comité national de réforme OVEP
- . Table de concertation pour les femmes cheffes de famille
- 5.1.2. La FAFMQ est présente dans les médias: à la radio, à la télévision, en conférence de presse et par des entrevues pour journaux ou revues.**
- Droit de parole : L'Etat peut-il donner le goût de faire des bébés ?
 - . L'appauvrissement des femmes après le divorce
- L'Opinion sur la place : La solitude, est-ce qu'on la choisit ou si on la subit
- Emission Présent
- Emission Bien Vivre
- Interviews
- . Programme d'accès à l'égalité
- . Ouverture des magasins le dimanche
- . Commentaires sur le Budget Wilson

VIE ASSOCIATIVE VIE ASSOCIATIVE VIE ASSOCIATIVE

- Conférences de presse :
 - . sur les critères de sélection des HLM
 - . sur l'aide sociale, à diverses reprises
 - . sur l'éducation populaire autonome

5.1.3. La FAFMQ est présente aux rencontres avec les élus politiques et fonctionnaires.

- Rencontre des ministres sur le thème de la fiscalité
- Lancement du plan d'action de la ministre de la Condition féminine
- Plate-forme commune, Groupe des 13, sur le Rapport Rochon auprès de la ministre de la Santé et des Services sociaux
- Rencontre du ministre délégué à la Famille avec le Regroupement inter-organismes (RIO)
- Rencontre du Secrétaire d'Etat- sur la politique fédérale sur les garderies
- Consultation fiscale par le ministre du Revenu
- Rencontres du c.a. du RIO avec le ministre délégué à la Famille ainsi qu'avec le nouveau Secrétaire à la famille
- Rencontre avec madame Ruth Laliberté-Marchand du Secrétariat à la famille
- Rencontre préparatoire à la Commission parlementaire sur les droits économiques des conjoints initiée par le cabinet des ministres de la Justice et de la Condition féminine
- Présence à la Commission permanente des Affaires sociales pour l'étude du Projet de loi créant le Conseil de la famille
- Présentation du mémoire de la FAFMQ sur la politique de sécurité du revenu à la Commission parlementaire

5.1.4. La FAFMQ a reçu en entrevue des représentants d'organismes ou

de ministères, des chercheurs-es et des étudiants-es

- soit pour leur donner de l'information sur nos structures, nos actions et sur la problématique des familles monoparentales

- soit pour recevoir de l'information sur certains services ou pour échanger en vue de collaborations possibles

- . Relais-femmes, ICEA et COFFRE : membre du comité aviseur de la recherche sur la reconnaissance des compétences
- . Centre des services étudiants de l'U. de M. - aide à l'élaboration d'un diaporama
- . Madame Clarisse Codère, vice-présidente CCCSF, région de l'est

- . Madame Andrée Baudry, de la Fédération syndicale des familles monoparentales
- Madame Elaine de Camps de France, du Secrétariat du Conseil supérieur de la famille en Belgique

5.2. Les collaborations extérieures

5.2.1. La FAFMQ fait partie de plusieurs organismes ou regroupements pour l'étude et la défense des intérêts des familles concernant un sujet précis. La FAFMQ est autonome; elle n'accepte pas d'être chapeauté par une autre structure provinciale mais accepte volontiers de participer à des coalitions, fronts communs et stratégies d'action communes pour décupler la force de représentation.

- Association des services de garde en milieu scolaire
- Coalition sur l'aide sociale
- Comité canadien d'action sur le statut de la femme
- Fédérations et regroupements nationaux OVEP
- Groupe des 13
- Institut Vanier de la famille
- Relais-femmes - membre du conseil d'administration

- Regroupement inter-organismes (RIO) - membre du conseil d'administration

- Union internationale des organismes familiaux (UIOF)
- Comité canadien de l'UIOF - membre du conseil d'administration

- Comité québécois de l'UIOF - membre du conseil d'administration

- Semaine nationale de la famille - Comité québécois et comité organisateur

La FAFMQ est membre associé :

- Conseil d'intervention pour (CIAFT)

- Mouvement québécois des camps familiaux (MQCF)

5.2.2. La FAFMQ travaille en étroite collaboration avec les organismes suivants :

- La Fédération des unions de familles (FUF)

- Les groupes de femmes

- L'Institut canadien de l'éducation des adultes (ICEA)

- La Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)

- Consult-action

- Conseil du Statut de la femme (CSF)

- Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF)

- Solidarité populaire Québec

- Les Services à la collectivité de l'UQAM et de l'Université de Montréal

5.3. Les interventions

La FAFMQ appuie les interventions qui font avancer la cause de la monoparentalité dans quelque domaine que ce soit. A cet effet, les lettres, télégrammes ou téléphones d'appuis ont été envoyés aux organismes suivants :

- Reflet d'Elles, (maintenant Service La monoparenté)

- groupe de familles monoparentales des Ateliers

- d'éducation populaire de Mercier, dans leur recherche de

VIE ASSOCIATIVE VIE ASSOCIATIVE VIE ASSOCIATIVE

financement

- La Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit – pétition
- La Fédération des unions de familles pour appui à la candidature de Jacques Lizée à la présidence du futur Conseil de la famille
- Regroupement des Centres de santé des femmes et Fédération du Québec pour le planning des naissances – pour la reconnaissance du droit fondamental des femmes aux services d'avortement
- Regroupement des Centres de Santé des femmes, dans leur demande de subvention
- Association des Centres de Services sociaux du Québec, pour un service de médiation familiale globale, public et gratuit
- Association La Source de Victoriaville, pour l'implantation d'un projet-pilote concernant le système de parrainage
- Information-Ressources Femmes et Logement dans leur demande de subvention au

Programme promotion de la femme du Secrétariat d'Etat

- Regroupement des femmes de Matane – appui au Manifeste de la table de concertation des groupes de femmes de l'Est du Québec

Les recommandations envoyées aux divers gouvernements :

- Au Premier Ministre, Monsieur Robert Bourassa :
 - . pour la reconnaissance du statut des sages-femmes
 - . pour surseoir contre les coupures et vacances non remplies de postes à Consult-Action
 - . pour rendre l'obligation contractuelle efficace
 - . pour défendre et développer le logement social
 - . pour accorder le partage des biens familiaux lors de la rupture du mariage
- A la Ministre de la Santé et des Services sociaux :
 - . contre les enquêteurs chez les femmes qui se sont fait avorter
 - . pour le projet Familles-Amies

- Au Président du Conseil du Trésor, concernant la perception automatique des pensions alimentaires
- Aux ministres de la Justice, de la Famille et de la Condition féminine, pour l'implantation de services de médiation familiale globale, publics et gratuits dans tous les districts judiciaires au Québec
- A la Chambre des Communes du Canada, pour l'instauration de mesures nécessaires d'aide aux mal-logés et aux sans-abri – pétition
- A l'assemblée nationale du Québec pour sauver le réseau des camps familiaux
- Au Maire de Montréal :
 - . pour appuyer les demandes d'Action-Travail des femmes concernant des mesures d'action positive – télégramme
 - . pour développer un réseau de pistes cyclables

6. LES PUBLICATIONS DE LA FAFMQ

1988 - Mémoire sur les droits économiques des conjoints

1988 - Mémoire sur la politique de sécurité du revenu

1987 - Les Actes du Colloque

1986 - Mémoire sur la fiscalité

1986 - Mémoire sur les services de garde

1986 - Point de vue des familles monoparentales eu égard à la politique familiale

1986 - Avis au Comité législatif sur le Projet de Loi C-90 concernant les normes de

prestation de pension

1986 - Commentaires à la Commission Rochon sur la santé et les services sociaux

1985 - Avis au Comité législatif sur les allocations familiales fédérales

1985 - Commentaires sur la politique en périnatalité

1985 - Mémoire sur la réforme de la Loi sur le divorce

1985 - Mémoire sur la politique familiale

1985 - Mémoire sur le Livre vert sur l'habitation

1983 - Manifeste : Il était une fois... ou plusieurs fois... (De la rupture, ses

conséquences et le défi à relever)

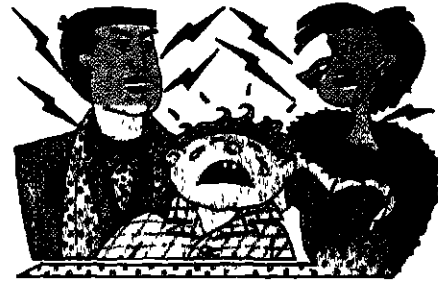
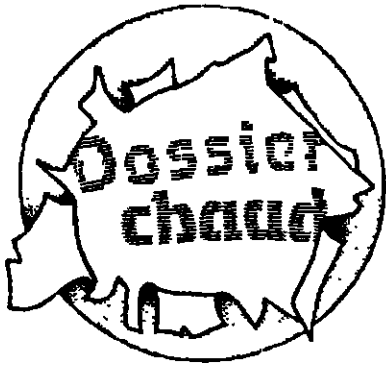
1982 - Mémoire sur le Livre vert concernant les régimes de pension du Canada

1980 - Pour des conditions de vie décentes : action collective

1977 - Mémoire sur la situation des femmes cheffes de famille vivant sur l'assistance sociale

1976 - Mémoire sur les camps de vacances

1976 - Mémoire sur l'insuffisance de revenu des familles monoparentales et les solutions possibles.



L'ACCES DE L'ENFANT A SES DEUX PARENTS TEL QUE VECU DANS UNE GARDE CONJOINTE.

Une rencontre-échange s'est tenue à Montréal, dans le cadre de la Semaine nationale de la famille. Trois conférenciers nous ont communiqué leur expérience personnelle et professionnelle sur le sujet.

Madame Diane Germain

Madame Diane Germain se veut le porte-parole des familles recomposées. Elle nous fait part d'une expérience vécue d'accessibilité aux deux parents.

Quand on parle de l'accès de l'enfant à ses deux parents, on parle de faciliter le contact avec ses deux parents, le père et la mère, et c'est-à-dire faciliter le contact tant sur les plans affectif, intellectuel, matériel que physique. Accepter aussi que l'enfant soit influencé par ses deux parents dans son éducation.

C'est donc dire que l'enfant va fonder son identité sur la ressemblance à sa mère et à son père. Il va donc manifester sous l'un ou l'autre toit, des attitudes qui lui viennent de la mère, des attitudes qui lui viennent du père. Et par conséquent, il va ramener présent, sous l'un ou l'autre toit, l'ex, plutôt encombrant, qu'on aurait voulu voir loin de notre vie mais qui va redevenir présent par le biais de notre enfant parce qu'on a accepté cette accessibilité.

Mais la conséquence de cette accessibilité-là, c'est la ressemblance, qui va peut-être gêner au début, c'est une empreinte avec laquelle il va devenir difficile de vivre son quotidien parce qu'on

va avoir l'impression que notre ex-conjoint-e est encore assis-e à la même table que nous.

Alors le beau projet, qu'on voulait, de collaboration parentale, au début, les mots qui étaient écrits en toutes lettres sur l'acte du divorce, qui acceptaient une garde partagée, qu'on appelle maintenant garde conjointe, ça s'use un peu avec le quotidien, avec le processus d'identité surtout à l'adolescence.

Après 15 ans de garde conjointe, on n'est peut-être plus si favorable à ce que cette empreinte-là, laissée sur notre enfant, nous côtoie quotidiennement. Alors, sans le vouloir vraiment, en tant que parents, quand, devant nous, notre enfant nous ressort le discours rationnel qu'on avait entendu, il y a 15 ans dans la bouche de notre ex-conjoint, quand il nous ressort les mêmes choix matériels qui nous brûlaient tant; quand il nous regarde de la même manière et toutes sortes de petites choses qui ramènent

cette personne-là dans nos murs, bien là, c'en est trop, l'accessibilité fout le camp! Et l'on déverse sur les épaules de notre enfant une magistrale engueulade parce que ça n'a pas de bon sens d'agir comme ça mais dans le fond, ce qu'on fait, c'est lui défendre de ressembler à son père, de ressembler à sa mère, parce que c'est irritant, parce qu'on n'en peut plus, parce que c'est trop dur de vivre avec cette ressemblance-là, parce que ce n'est pas pour rien qu'on s'est divorcé de cette personne-là.

Alors c'est nous, en tant que famille... Moi, je n'avais pas d'enfant quand j'ai rencontré mon mari, ça fait 10 ans maintenant qu'on vit ensemble. A l'époque où je l'ai rencontré, il avait deux fils de sa première union. On en a eu deux autres.

Et ce couple-là, mon mari et son ex-femme, avait sur leur contrat de divorce —à ce moment-là, il y a 12 ans, c'était relativement novateur — une garde partagée. C'était, vous

savez, des gens bien intentionnés, instruits qui étaient informés et qui voulaient le bien de leurs enfants. Alors, ils devaient écrire qu'ils voulaient une garde partagée, c'était bien, c'était moral.

Mais ce qui est arrivé c'est que, pendant 10 ans, les 2 garçons, mon mari, son ex-femme et moi, on a été tournés vers cet idéal-là de garde partagée. Mais sans jamais être capable de le réaliser parce que chaque tentative de conciliation tant du côté de la mère que du côté du père se soldait tout le temps en orage. Le ressentiment était trop fort pour que puisse s'installer une collaboration parentale réelle parce qu'alors il fallait accepter que les enfants soient aussi éduqués à la manière de la mère en fonction de sa vision du monde et vice versa par rapport au père. Le ressentiment était tel, la blessure que ces deux êtres-là s'étaient faite était si grande qu'ils ne pouvaient accepter de se côtoyer dans les idées et dans les vues par rapport à leurs enfants. Alors pendant 10 ans, il y a eu des orages qui ont éclaté comme ça parce qu'on ne voulait pas lâcher cet idéal-là, on voulait, la mère aussi, voulait collaborer par rapport à l'école, par rapport à tout l'équilibre des enfants tant au niveau des émotions qu'à celui des valeurs sauf qu'on n'était pas capables.

Mais avant de s'avouer qu'on n'était pas capables, ç'a pris bien du temps. On s'est fait bien mal à vouloir réaliser cet idéal-là. Et pendant 10 ans de temps, on a réservé, ni plus ni moins, symboliquement, une chaise à table à cette mère-là, à la maman qu'on voulait voir collaborer, on lui réservait un créneau d'influence. Puis on se disait, mais pourquoi elle ne veut pas collaborer? On la jugeait, on la blâmait, mais on ne se rendait pas compte que, nous-mêmes, on lui coupait l'herbe sous le pied,

qu'on souhaitait sa collaboration, mais qu'en même temps, on n'était pas capable de la tolérer, qu'on souhaitait qu'elle soit là, mais qu'en même temps, on ne pouvait pas accepter sa vision du monde, mon mari ne pouvait pas l'accepter et moi non plus.

C'était très dur de vouloir, de vouloir... de laisser une chaise vide et en même temps de constamment poser des gestes pour étouffer cette influence-là dans l'oeuf, cette influence qu'on n'acceptait pas.

Alors, voyez-vous, l'accessibilité des deux enfants à leurs deux parents, on la voulait, on la voulait légalement mais on n'était pas capable de la vivre concrètement, quotidiennement, émotivement dans tout ce que ça supposait de partage au niveau de l'identité des enfants. Quel a été le résultat de constamment être tourné vers l'idéal irréalisable et de réserver une chaise à table à quelqu'un qui vraisemblablement ne viendrait pas parce qu'on lui demandait de troquer sa vision du monde pour la nôtre? Qui accepterait ça? Qui accepterait de s'annuler comme ça dans une collaboration? Personne.

La conséquence de réserver toujours une chaise libre, ç'a été que, dans notre réalité de famille recomposée, les enfants qui aussi dans leur esprit, dans leur coeur, réservaient aussi une chaise à leur mère et dans ce sens-là, se rapprochaient avec réserve de moi, le nouveau conjoint, ne prenaient pas tout ce que j'avais à offrir parce qu'ils se réservaient pour leur mère. Ils ne voulaient pas me demander des conseils par rapport à l'école où, par contre, on voulait que la mère participe. Ça faisait 10 ans qu'on attendait ça mais de part et d'autre on se damait le pion. Mais moi j'étais là, j'étais disponible pour les aider; mais il y avait une espèce de loyauté au coeur

des enfants qui barrait le chemin à tous et qui les empêchait de prendre l'amour et la disponibilité qui étaient là de mon côté. Or c'était très frustrant pour tout le monde, parce qu'il y avait quelque chose de disponible là en échange d'une collaboration impossible, mais pour le prendre, ce qui était disponible, entre autres, de mon côté, il fallait que tout le monde accepte le fait que la collaboration était impossible.

Mais c'est dur d'accepter qu'on n'est pas capable de collaborer quand, actuellement, comme société, on a accepté que le divorce était chose irrémédiable. Pour plusieurs familles, dans leur processus d'évolution, on a développé un genre de morale de l'après-divorce, c'est-à-dire que maintenant c'est la garde conjointe qui est bien, c'est la nouvelle morale.

Je constate qu'il y a des couples qui, inévitablement, quand on met de l'avant un idéal, ne sont pas capables de l'atteindre. Avant tout, notre meilleur guide, c'est nos limites, et en ce qui nous concerne, le modèle qu'il était possible de réaliser dans notre famille, chez nous, sous notre toit, il était à l'intérieur de nos limites, à l'intérieur de ce que les ex-conjoints étaient en mesure de faire étant donné l'immensité de leur ressentiment.

Il a fallu composer avec ces limites-là et avec la désillusion que, de part et d'autre, le père, la mère ont retirée du fait d'être face à leurs limites: "Non, c'est trop, on ne pourra jamais collaborer, on n'a trop su le coeur. Et puis, le divorce est vraiment total, on est des blessés."

Mais pour en venir à ça, il a fallu avoir de l'aide, parce que constamment on courait après un idéal impossible et ça rendait notre vécu quotidien truffé de pièges.

Je me pose sérieusement la question à savoir, justement, jusqu'à quel point j'y crois, à la garde conjointe?

Je me demande jusqu'à quel point il faut aussi considérer les limites des gens dans leur histoire passée et ce qu'ils traînent avec eux d'héritage de ce pas-

sé-là. Et je me demande... c'est une chose d'en venir à une entente dans un bureau, au début d'un processus de divorce et une autre chose est la longévité de cette entente-là et l'usure de cette entente-là dans un quotidien.

Je serais curieuse de savoir, ce qui est arrivé des différents contrats de garde conjointe, au bout de 10 à 15 ans, quand les enfants sont devenus adolescents. Je lance la question, à vous d'y répondre.

... suite de la page 5

Familles reconstituées ou familles recomposées?

Un sondage-maison a été fait auprès des membres présents-es à l'assemblée générale et a donné les résultats suivants:

Familles recomposées:	86%
Familles reconstituées:	8%
Autres noms:	5%

Et vous chers-ères lecteurs et lectrices, quel est votre choix?

Madame Céline Legault

Madame Céline Legault de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) à l'éducation des adultes travaille auprès des groupes parents-enfants, parents-adolescents ainsi qu'auprès des nouvelles familles

Mon exposé sera plutôt basé sur une expérience de vie. J'ai vécu un divorce; j'ai eu la garde de mes enfants; je suis remariée avec un père qui a droit de visite les fins de semaine. Donc, on crée une nouvelle famille, avec mes enfants et les siens en fin de semaine.

J'ai choisi, concernant la question. L'accès de l'enfant à ses deux parents: mythe, réalité, possibilité? de vous rapporter ce que les gens disent dans les groupes que j'anime depuis quelques années. A chaque fois qu'on aborde ce sujet, il y a toujours des phrases qui reviennent et j'aimerais vous en faire part.

"C'est très difficile de partager son enfant."

C'est en effet très difficile, pour le parent gardien, de partager son enfant. On observe la tendance à considérer son enfant comme sa propriété. Plus le rejet ou la frustration sort grands, plus on utilise l'enfant pour atteindre le conjoint dans son attachement à son enfant.

"C'est très déroutant de ne pas pouvoir planifier librement ses fins de semaine."

Si l'enfant a l'accès à l'autre parent, souvent il va vouloir aller fêter ou avoir des activités organisées avec le parent absent et le parent gardien se dit

"Ecoute là, c'est déjà pas facile d'élever un enfant seul, j'ai-je peux-tu pouvoir planifier mes 52 fins de semaine en paix. La semaine, je travaille; la fin de semaine, j'ai-je veux pas me fatiguer avec ça."

C'est sûr que ce n'est pas, à ce moment-là, l'intérêt de l'enfant qui est nécessairement au premier plan. Mais je trouve que ça se comprend qu'un parent qui travaille à l'extérieur, de dire: "Bon écoute, j'ai pas l'occasion de les voir durant la semaine les enfants; je leur parle surtout en fin de semaine." S'il faut qu'ils s'en aillent avec leur père, c'est difficile pour le parent gardien.

"C'est trop dur de revoir l'ex-conjoint."

L'accès aux deux parents, nécessairement, multiplie les rencontres avec l'ex-conjoint. Et ça retarde la cicatrisation des blessures.

"L'affection de l'enfant est divisée, c'est dur d'entendre ton enfant te dire: "la blonde de papa est bien fine"ou "le chum de maman y est au boutte."

Le parent gardien s'est parfois senti abandonné, il ne veut pas qu'on lui enlève, en plus, son enfant. L'accès aux deux parents multiplie les difficultés. Il faut plaire à l'ami-e ou à la nouvelle famille; chacun se mêle de l'éducation de l'enfant, de ses vêtements, de ses loisirs.

"Ecoute, te rends-tu compte qu'à chaque fois que je prends une décision, ça fait bouger d'autres personnes."

Et ils énumèrent: la blonde de mon mari, mon mari, la mère de mon mari, son mari.. et c'est vrai que c'est comme ça. C'est toujours un peu compliqué. Moi, l'autre jour, je ne savais pas trop
L'accès de l'enfant, c'est souvent le parent absent qui y est réfractaire. Dans certains cas, le parent refuse de voir son enfant; il s'en désintéresse totalement.

Il y a d'autres parents, par contre, qui préfèrent investir davantage auprès des enfants de leur ami-e que de leurs propres enfants. A ce propos, une phrase qui étonne toujours est la suivante, le gars qui dit: "J'ai manqué mon coup une première fois, m'a pas l'manquer la deuxième fois, faut qu'j'm'occupe des p'tits de ma blonde."

Alors il va faire du sport avec ces enfants-là, il va leur raconter des hisoires, il va sortir avec eux. Pour ne pas manquer son coup une deuxième fois, il va négliger ses propres enfants. Il se dit:

"J'ai déjà assez de misère à être père avec ceux-là, demandez-moi pas de m'partager entre

quelle position prendre parce que mon mari a reçu un téléphone de son ex-conjointe qui lui a dit: "Peux-tu prendre les enfants, la fin de semaine de l'Action de grâces? Parce que l'ex-femme de mon nouveau chum va prendre ses enfants Peux-tu prendre les tiens? On veut une fin de semaine d'amoureux."

Et c'est comme ça que notre fin de semaine était décidée à cause de six autres personnes. Je pense que cette situation-là se multiplie à l'infini, actuellement, comme réalité familiale.

"L'accès aux deux parents diminue l'intimité "

L'enfant raconte ce que chacun des parents vit, ses dépenses, ses amours, ses sorties. Ils auraient besoin de se sentir seuls dans leur vie privée. Ils disent:

"A chaque fois que l'enfant a accès au parent absent, ça donne lieu à des indiscretions.

"L'accès aux deux parents incite l'enfant à faire des comparaisons."

quatre enfants, j'sus comme pu capable."

Et c'est bien dur à vivre et pour ses enfants et pour l'ex-conjointe. Comment se fait-il que ce sont les enfants de l'autre qui passent avant?

Certains parents réclament des droits de visite mais ne se présentent pas ou utilisent tous les prétextes pour éviter les enfants malgré leur désespoir.

Dans certains cas, c'est la nouvelle blonde ou le nouveau chum qui bloque l'accès au parent. C'est fréquent dans les groupes. Le tempérament ou les valeurs humaines et morales du nouveau partenaire entrent en ligne de compte pour déterminer si l'enfant aura accès ou non à son parent.

Si la nouvelle blonde n'aime pas du tout les enfants, si elle dit: "Ecoute, c'est mes enfants qui comptent, pas d'autres

L'accès aux deux parents obligent les ex-conjoints à se voir plus souvent et ça augmente les remarques blessantes.

Qualités du parent qui permet l'accès libre

Les qualités que j'ai observées chez les parents qui vivaient vraiment l'accès libre, le parent absent pouvant téléphoner à ses enfants ou l'enfant pouvant facilement téléphoner à son parent au travail ou ailleurs, c'étaient une très grande générosité et une ouverture d'esprit qui n'étaient peut-être pas là au départ, après la séparation mais qui se sont développées. Les gens faisaient passer l'intérêt de l'enfant en premier, ils étaient capables de dire:

"Ça me contrarie au plus haut degré que mon enfant vienne me dire: 'J'vais passer les vacances de Noël, avec mon père!' Mais c'est ça qu'il veut et je pense que cette année c'est ce qui est bon pour lui et je l'accepte "

choses, pas les tiens." elle va souvent tout faire pour saboter les droits de visite. Elle va s'inventer des raisons, des prétextes, n'importe quoi. C'est subtile cette affaire-là mais au bout du compte le père dit "Ecoute donc, ça fait bien un mois et demi qu'j'ai pas vu mes enfants" et de fois en fois ça devient plus compliqué. Certains pères disent: "Ça fait tellement mal de voir tes enfants de façon discontinuée, comme ça, t'es tellement "déconnecté" de leur réalité qu'à un moment donné, t'aime mieux plus les voir. Tu t'dis j'vais attendre; quand ils seront adolescents, ils m'appelleront pis on piquera une jase ensemble. Mais là ç'a pu d'un bon sens, t'es vois, pis une fois qu't'as demandé comment ça va dans tes études? tu l'sais pas qu'est-ce qui vivent, tu l'sais pu quoi leur dire "

Les parents qui ont des droits de visite nous en parlent comme d'une réalité très souffrante. C'est comme si ça vient ouvrir la plaie, chaque fois qu'ils voient leurs enfants. Certains trouvent moins dur de ne pas les voir du tout que de les voir quelques heures à la fois.

Quels sont donc les avantages pour les enfants qui vivent l'accès libre à leur parent absent?

L'enfant se sent moins lésé; il garde ses deux parents et n'a plus l'impression que c'est lui qui divorce. L'enfant a davantage le contrôle de sa vie, il s'appartient de plus en plus. Il a accès à chacun des parents

selon son besoin. Il n'a plus à dire: "J'peux pas voir mon parent absent à cause que mon parent gardien veut pas ou il va avoir de la peine " Il se dit: "J'en ai besoin, je l'appelle" et ça l'aide à se réapproprier sa vie. Il ne se sent plus utilisé ni manipulé.

L'enfant multiplie alors les chances d'établir de nouvelles relations intéressantes; il agrandit son champ d'amour... L'enfant devient plus sociable et il s'enrichit de nouvelles relations, de nouveaux cousins et ça devient quelque chose de très positif. Et bien sûr, les enfants bénéficient de certains avantages matériels

Voilà ce que j'ai noté par rapport à l'accès aux deux parents. De plus, autant d'après l'opinion des gens que je rencontre dans les groupes que d'après mon propre cas ou celui de mon conjoint, l'accès aux deux parents n'est pas chose facile, c'est très laborieux.

Je pense que c'est souhaitable, mais on en est encore au niveau de la théorie et non de la pratique. Quand le sujet est abordé dans une discussion, tout le monde est d'accord avec un accès très très très ouvert ... chez le couple d'à côté. Par contre, chez soi, ce n'est pas faisable.

Monsieur Jean-Claude Plourde

Monsieur Jean-Claude Plourde est travailleur social et médiateur au Service de médiation familiale ainsi qu'en pratique privée.

Je suis marié, j'ai un enfant. Je vis avec la même femme depuis 20 ans. Je travaille au Service de médiation, je travaille en pratique privée.

Depuis plusieurs années, il m'a été donné de rencontrer des personnes qui vivent la séparation. J'ai vu des parents qui vivaient énormément de souffrances. J'ai vu des enfants aussi qui vivaient de la souffrance parce que papa, maman ne pouvaient pas se parler. J'ai rencontré des enfants de tout âge qui me disaient qu'on aimerait bien que papa et maman arrêtent de se chicaner. Pourquoi? Parce qu'ils ont besoin de l'amour des deux et parce que, papa et maman ne vivant pas ensemble, subtilement dans cette situation, ils se sentent dans l'obligation de faire des choix.

Par rapport à ma pratique, je peux vous confier que ce n'est pas facile pour les parents qui

vivent la séparation de faire une distinction assez nette entre leur rôle de parent et leur rôle d'époux-se.

Evidemment lorsqu'on vit ensemble, on fait son possible avec les limites qu'on a et, lorsqu'on vit ensemble, on ne fait pas de distinction entre son rôle d'époux-se et son rôle de parent. On n'a pas besoin de faire ça.

Il y a une recherche, en Californie, où il a été clairement établi qu'au moment de la séparation les gens ne faisaient pas la distinction entre leur rôle de parent et leur rôle d'époux-se. Lorsqu'on fait la comptabilité de la frustration et de l'insatisfaction on peut voir que celles-ci sont beaucoup plus grandes au niveau de leur rôle d'époux-se qu'à celui de leur rôle de parent. Mais ne faisant pas cette distinction-là, au moment de la séparation, il est très difficile de

penser qu'on a plus de chances d'être de bons parents après qu'avant.

Et moi, en médiation, il m'a été donné de rencontrer des gens qui, de toute évidence refusaient carrément d'être vues ensemble, des gens qui au terme d'une première rencontre me disaient: "J'veux pas prendre l'ascenseur en même temps que lui."

Il n'en demeure pas moins que leur vécu est chargé. C'est un vécu qui, au chapitre de leur expérience personnelle, aura un jour, l'obligation d'être digéré.

Pour moi la séparation, c'est un choc de vie très important, et on a, à mon sens, l'obligation d'y faire face. Et ce n'est pas facile. Ça peut prendre des années.

Le choc de vie de la séparation, c'est aussi une crise d'identité. Dans le chemine-

ment, on a voulu fonder un foyer, on a voulu, comme idéal, fonder une famille et souvent on s'identifie comme cela. On est père, on est mère. Il y a là un noyau qui est important pour soi, ça fait partie de notre providence.

Dans la mesure où il y a un événement qui vient séparer ce milieu-là, on s'aperçoit qu'on s'identifiait à un rôle, et, à mon avis, une personne c'est plus qu'un rôle, une personne c'est plus qu'un père de famille, c'est plus qu'une mère de famille, une personne c'est plus que quelqu'un qui exerce une profession, qui peut se définir en fonction de sa profession. A mesure que le choc progresse, à mesure que le choc fait son oeuvre, le choc peut avoir pour fonction d'ouvrir les yeux, d'ouvrir les oreilles. Parce que c'est la fonction même du choc de vie de nous bouleverser dans un premier temps et dans un deuxième temps, de nous permettre d'en sortir plus fort. Et je pense qu'on n'a pas tous le même rythme: il y a des gens qui s'en sortent, il a des gens qui s'en sortent plus ou moins rapidement. Je pense que fondamentalement les gens font leur possible.

Voici un certain nombre de points que j'ai observés dans le processus de médiation.

D'abord, les gens ont des perceptions généralement différentes du vécu de l'autre, surtout s'ils s'amènent en médiation au moment du choc de la séparation. Quand vous en entendez un et que vous entendez l'autre, vous avez deux films différents, vous avez deux scénarios différents. C'est à se demander, des fois, s'ils ont vécu ensemble.

Ça parle de quoi, ça vient dire quoi? Ça vient dire tout simplement qu'ils sont deux personnes et que, de ce fait, ils ont des perceptions qui sont différentes. Ils sont sincères dans ce

qu'ils avancent. Ils sont généralement convaincus individuellement et font leur possible. Mais s'ils ne peuvent plus parler à l'autre, ils peuvent difficilement penser qu'il-elle fait son possible.

"Écoutez, on s sépare pas sans raison." C'est évident qu'on ne se sépare pas sans raison. Dans la mesure où ils nous disent véritablement que la raison est importante, ils ne peuvent pas l'éviter, ils ont un vécu qui vient leur prouver que c'est pas faisable et c'est fondamentalement la raison pour laquelle ils se séparent. C'est pourtant très difficile de penser qu'après, ils vont s'entendre; qu'au chapitre de leurs frustrations, il y en a beaucoup plus d'accumulées au niveau de leur rôle d'époux-se qu'à celui de leur rôle de parent.

Dans la mesure où c'est facile de leur démontrer qu'ils sont proches de leurs enfants et qu'ils veulent leur donner le maximum, parce que moi, en sept ans au Service de médiation, il ne m'a pas été donné une seule fois de rencontrer des gens qui, d'une façon consciente et volontaire, faisaient du tort à leurs enfants

Je pense qu'ils sont, dans la plupart des situations, très proches de leurs enfants. Ils ne les voient pas de la même façon, ils ont des perceptions qui sont différentes. Ils sont beaucoup plus proches de l'essentiel, là où ils ne s'entendent pas, c'est beaucoup plus "dans les fleurs du tapis"

Dans la mesure où le choc de la séparation n'a pas été absorbé, dans la mesure où il y a encore de la rancoeur, parce qu'on subit le choc, ça nous a été imposé on ne l'a pas demandé etc., tant et aussi longtemps que ces choses-là n'ont pas été digérées, leur relation de parent en est perturbée et ça peut durer des années.

Ils ne font pas la différence entre l'impression très forte d'avoir tout essayé et le fait qu'ils ne savent pas quoi faire de plus. La conviction est très forte, elle prend toute la place dans leur espace mental. Il leur est donc difficile de dépasser cet obstacle.

A cause de leurs chicanes et de leurs émotions, ils ne voient pas la souffrance des enfants. Lorsque soi-même on vit quelque chose de profond, que soi-même on vit quelque chose de difficile, pogné qu'on peut être avec ça, on n'a inversement pas d'yeux pour voir ces êtres qui, autour de soi, vivent la souffrance.

J'ajoute que, généralement, ils ne sont pas conscients que leurs chicanes sont marquantes pour le devenir des enfants. La recherche souligne que ce n'est pas le choc de la séparation qui fait que les enfants sont perturbés plus tard mais le fait que papa et maman n'arrivent pas à s'entendre, à avoir une relation.

C'est ça qui donne aux enfants l'image qu'il y a des problèmes dans la vie qui se règlent et d'autres qui ne se règlent pas. C'est ça qui peut faire qu'un enfant plus tard peut avoir de la difficulté à créer un lien durable avec quelqu'un, qu'il en soit conscient ou pas

Moi, je vois des enfants qui, parce que papa et maman se séparent, se séparent à leur tour de leurs propres amis qu'ils connaissent depuis des années.

Je vois des adolescents qui me disent "Moi, j'vivrai pas ça la séparation. Il y a beaucoup de souffrance là-dedans. J'en veux pas."

Je comprends qu'ils veuillent se protéger. Il y a une réaction de protection que je trouve normale. Mais si papa et maman qui ont vécu quelque chose de difficile, après, réussissent à maintenir un contact dans lequel il n'y a pas trop de différends,

dans le sens d'un dialogue, l'enfant reçoit le message que papa et maman se sont entendus.

Au chapitre de leur dynamique relationnelle au moment de la séparation, la qualité d'écoute est faible. On entend ce que l'autre dit mais on l'entend avec ses oreilles dans lesquelles il y a déjà un filtre. L'un parle souvent au nom de l'autre. Ils ont besoin d'avoir raison, à cause de leur insécurité, c'est nécessaire d'avoir raison, ça nous amène à ne pas entendre ce qui se dit, ça nous amène à réagir et, en entrevue, si le processus ne s'occupe pas de ça, ils n'iront pas loin.

Je remarque aussi, dans leurs échanges, qu'il y a peu de condescendance et je m'explique. Comme c'est nécessaire d'avoir raison immédiatement parce que l'insécurité leur fait croire, que, dans le cas contraire, ils

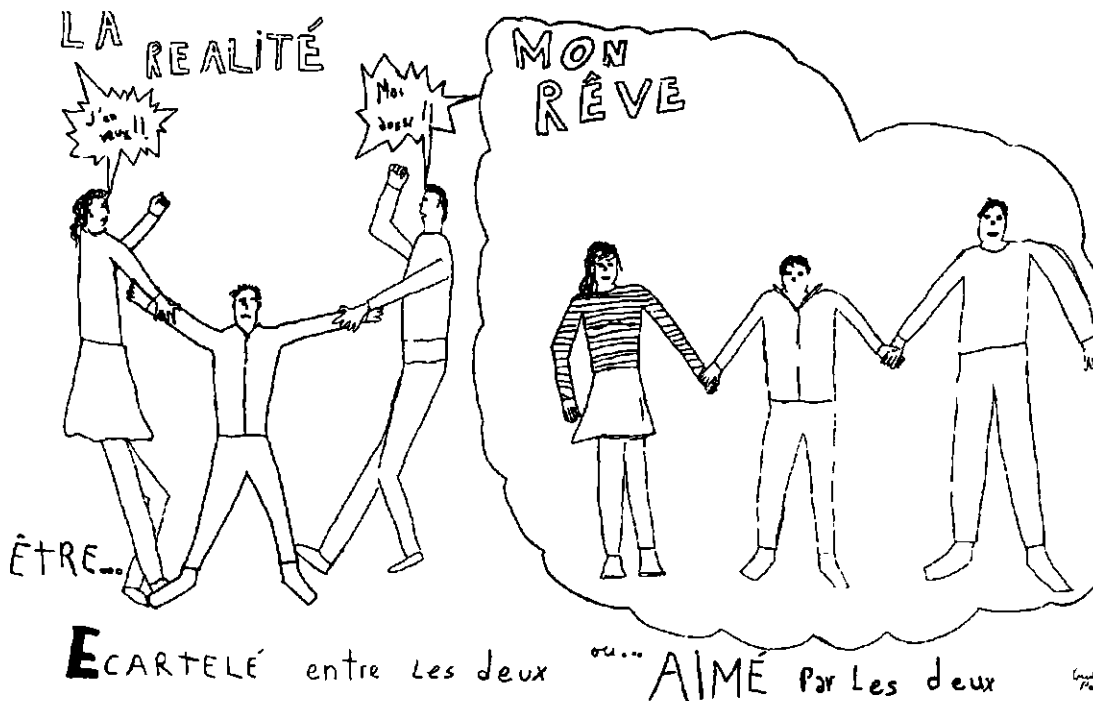
vont perdre quelque chose, s'il y a de la frustration, ça va sortir de toutes sortes de façons, ça va sortir par la colère. Les rôles de soumission et de domination sont poussés à l'extrême parce que le couple répète devant vous ce qu'il a développé pendant un certain nombre d'années.

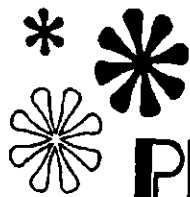
Ce qui m'apparaît le plus essentiel dans le contexte de la séparation et du divorce, même si, en quelque part, c'est très difficile à faire parce que les enfants ont besoin d'un père et d'une mère, c'est la possibilité de rétablir le pont qui existe entre eux deux pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de séparation pour les enfants. Que les enfants sachent que le rôle du parent continue dans une forme qui reste à définir, dans une forme qui reste à perfectionner par la suite.

Et fondamentalement je continue à croire que les enfants ont besoin de leurs parents.

Concernant la garde des enfants, je veux vous dire brièvement que, quelles que soient les modalités de garde, si papa et maman peuvent difficilement se parler, à mon sens, en quelque part, il y a l'essentiel qui manque et j'ajoute que c'est pas facile pour ceux qui ont à vivre ça de passer l'éponge sur toute l'affaire.

Il y a certainement aussi un lot de souffrances. Je ne fais pas l'apothéose de la souffrance mais j'affirme que c'est dans la souffrance, d'une certaine façon, qu'il nous est donné de faire une prise de conscience même si c'est long, même si on ne voit pas qu'on en fait une. La fonction de la souffrance, pour moi, c'est ça.





PROFIL MONOPARENTAL



Nous laissons ici la parole à deux parents hors foyer, un père, une mère, sur l'accès de l'enfant à ses deux parents.

GARDE MOBILE

Ça commence par une histoire pleine d'amour, d'espérance parfois, et ça se termine avec une histoire remplie d'amerume, de désespérance parfois. C'est donc le début d'une nouvelle relation où chacun essaie de s'en sortir tant bien que mal. Ça serait moins difficile s'il n'y avait pas un tiers, fruit de l'hymen, pour obliger les responsables qui ne s'entendaient plus à s'entendre dorénavant sur les termes de la séparation et les obligations à assumer. C'est le paradoxe de la séparation du couple avec un enfant, trouver un terrain d'échange possible, mais pour cela il faut avoir abandonné la propriété du mariage. Et la haine de l'autre c'est le refus de l'échec, d'abandonner l'autre.

Lorsque je me suis séparé d'avec ma femme, j'ai ressenti au début un sentiment de trahison qui ne tarda pas à se métamorphoser en échec personnel. L'échec était

d'autant plus difficile à supporter que mon mariage avait été innocemment un moyen d'assumer mes responsabilités et mon statut d'adulte. J'en voulais à celle qui avait déjà commencé à faire le deuil de notre union, de m'avoir mené là dans ce lieu confus qu'est la blessure de l'amour avorté.

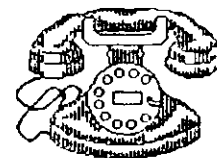
Je ne voulais pas être le seul perdant dans cette "affaire". Ma fille de deux ans fut donc une victime facile, étant un peu le miroir de notre échec; je ressentais très peu d'affection envers elle. Et le blâme était toujours du côté de sa mère. Difficile de s'entendre lorsque la rancune absorbe chaque conversation. Malheureux et coupable devant ma fille, je compris que la personne avec qui j'avais le plus de comptes à rendre était moi-même. Avec travail et temps j'ai accepté la faillite de notre mariage et j'ai compris que ma fille ne

demandait qu'à être considérée par ses parents.

Un jour, il a fallu discuter divorce et garde légale. Mon ex-femme me fit part de sa volonté d'avoir la garde légale de notre fille. Après avoir réfléchi, j'acceptai sa demande car je sais pertinemment qu'elle est une bonne mère. Même si je n'ai pas la garde légale, je sais que je resterai toujours le père de ma fille. Malheureusement pour beaucoup de couples, la garde légale est le terrain privilégié pour la revanche des ménages déçus. Eviter ce genre de guerre permet à l'enfant de remplir plus rapidement le vide laissé par la séparation(?).

La relation entre ma fille, sa mère et moi n'a jamais été aussi bonne depuis que chacun considère et reconnaît l'autre dans son rôle. Et cela dépasse le papier officiel de la cour.

Pierre Fontaine.



DES ENFANTS PAR INTERURBAIN

Je suis divorcée depuis 4 ans et la mère de deux petits garçons de 9 et 12 ans. La première année de ma séparation, c'est mon mari qui s'est

occupé d'eux. Quand je leur avais demandé s'ils voulaient venir vivre avec moi ou avec leur père, ils avaient répondu que ça leur était égal du moment qu'ils

restaient dans leur maison, dans leur quartier, près de leurs amis. C'était en effet tout ce qui semblait ne pas vouloir changer dans leur vie. La séparation



étant ce qui pouvait leur arriver de pire, ils ont donc tenté de se raccrocher à ce qui semblait rester debout, l'école familiale, les petits amis.

Cette première année a été très pénible. Les enfants n'acceptaient pas de quitter leurs copains les fins de semaine pour venir dans un quartier inconnu où ils n'avaient pas d'amis (je vivais en banlieue depuis leur naissance et j'étais déménagée en ville), par ailleurs, ils avaient du ressentiment par rapport à la séparation et ne savaient pas trop comment vivre avec ça. Je suis déménagée une deuxième fois dans un quartier où je connaissais un couple dont le fils était ami de mes garçons et à la fin de l'année scolaire j'ai décidé qu'ils devaient venir vivre avec moi. Mais mon mari faisait valoir que cela allait les traumatiser de quitter leur maison et que lui allait s'ennuyer (mais les enfants se plaignaient de se faire souvent garder le soir...). Ils sont finalement venus me rejoindre et après quelques mois ils se sont habitués à leur nouvelle vie. Ils allaient chez leur père toutes les fins de semaine ou presque et nous nous sommes divisés les vacances d'été. Ils ont passé deux années scolaires, avec moi pendant la semaine et la fin de semaine chez leur père.

Au cours du deuxième été j'ai trouvé un travail qui m'obligeait à déménager dans une autre ville.

Je leur ai offert de me suivre mais je savais que ce serait difficile, que ce nouveau travail exigerait beaucoup de disponibilité et d'énergie la première année.

Mon ex-mari s'est dit prêt à les reprendre même s'il avait décidé d'emménager avec sa nouvelle compagne, cette dernière étant d'accord pour vivre avec les enfants. Les garçons semblaient bien s'entendre avec elle. Ils sont donc retournés chez leur père et depuis un an et demi ils viennent me voir les fins de semaine.

Mais pour cela ils doivent faire un trajet de trois heures en train à l'aller et au retour. Ils trouvent cela fatigant, aussi ils ne viennent qu'une fin de semaine sur deux. C'est très peu. Surtout quand on sait combien il est difficile d'avoir une conversation au téléphone avec des petits garçons de cet âge. Cela ressemble souvent à un monologue... Question type: "Qu'est-ce que tu es en train de faire? Réponse invariable: "Je te parle au téléphone..."

Je m'ennuie beaucoup d'eux et mon ex-mari n'est pas du genre à donner de nombreux détails sur la vie familiale. Selon lui tout va toujours très bien; il n'y a jamais de problème. J'apprends les nouvelles souvent très longtemps après que les événements se sont produits.

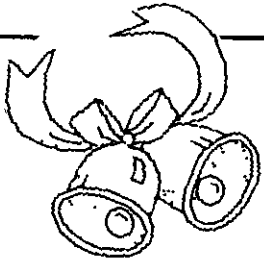
Je me souviens qu'une fin de semaine de l'hiver dernier leur père m'avait envoyé les garçons avec leurs skis en autobus en ayant omis de mentionner que l'aîné s'était foulé la cheville au cours de la semaine. J'ai dû le faire

examiner par un médecin qui a recommandé la physiothérapie et pas de ski – bien sûr! Mais les mères s'énervent toujours pour des riens, c'est bien connu!

Actuellement le plus jeune semble souffrir de solitude, l'aîné ayant changé d'école pour commencer le secondaire. Le petit dernier a du mal à faire son chemin tout seul, il a pris l'habitude de suivre son grand frère. Il m'est difficile de suivre cela de près et j'ai très hâte de pouvoir vivre à nouveau avec eux durant la semaine. Mais quand je le leur propose ils hésitent. La grande ville leur fait peur, ils ne connaissent que leur banlieue tranquille et je ne peux leur offrir le même confort que leur père. Je me console toutefois en pensant que mon ex-mari et moi avons gardé de très bonnes relations et que nous prenons toutes les décisions qui concernent leur éducation en commun. Ainsi, pas de chantage affectif.

Mais j'ai très peur de devenir une mère du dimanche si je ne réussis pas à les ramener avec moi d'ici un an.

C.G.



AMOUR ET DIVORCE

Les cloches sonnent...
Parents et amis sont venus,
plus ou moins nombreux,
célébrer avec nous ce moment
unique où, devant Dieu, nous
engagerons notre vie future
pour le meilleur et pour le pire.

"Je te prends, toi,.....,
pour mon époux-se et je te
promets assistance et fidélité
tant qu'il plaira à Dieu de nous
laisser ensemble." On a vingt
ans. Tous les espoirs sont
permis.

Les jours, les semaines, les
années passent, avec leurs
joies et leurs peines. Les
obligations de la vie quoti-
dienne, qui captent tant de
nos jeunes énergies, nous
laissent à peine entrevoir
qu'une fissure s'installe dans
les fondations du couple. Mais
peu à peu on prend
conscience d'une certaine
détérioration...

On essaie de se parler, de
changer, sinon de changer
l'autre, on se culpabilise ou on
accuse, selon le tempérament;
chose certaine, on s'éloigne
de plus en plus et on souffre
chacun de son côté. A bout de
ressources, on consulte des
personnes de confiance, des
spécialistes. Peine perdue,

semble-t-il; malgré nos efforts,
rien ne va plus. La fissure est
devenue fossé in-
franchissable, le lien béni a pris
l'allure d'une prison. C'est la
séparation ou le naufrage à
deux. Tout s'écroule... On a
perdu le sens de sa vie

"...tant qu'il plaira à Dieu de
nous laisser ensemble",
avons-nous dit. Quelle
duperie! Pourquoi Dieu veut-il
que nous soyons ainsi brisés?
Comment oser regarder vers
lui après avoir échoué si
lamentablement!

Mais Dieu correspond-il
vraiment à cette image que
nous nous faisons de lui?
N'est-ce pas plutôt notre coeur
meurtri et orgueilleux qui
divague?

"... devant Lui nous
apaiserons notre coeur, si
notre coeur venait à nous
condamner, car Dieu est plus
grand que notre coeur", dit
saint Jean, l'apôtre de l'amour
(I, 19-20). Quelle parole
rassurante quand on a l'im-
pression d'avoir atteint le fond
de la détresse!

Cette parole d'amour, elle
s'est incarnée il y a près de

2000 ans, en la personne d'un
nommé Jésus, qui n'est pas
venu condamner Zachée, la
Samaritaine, et tous les autres,
mais les a accueillis et rejoints
au coeur de leurs difficultés.
Aucun reproche, mais un
profond respect des
personnes, une infinie
tendresse.

Ne l'ai-je pas croisé à mon
tour, peut-être à mon insu,
lorsque, dans ma peine, j'ai
trouvé chaleur et com-
préhension chez des
personnes de mon
entourage? n'est-ce pas Jésus
qui m'a fait signe à travers les
paroles réconfortantes de ce
merveilleux pasteur placé sur
mon chemin?

Le divorce, une expérience
très douloureuse, certes, mais
aussi, une occasion de s'ouvrir
davantage au Père, "lent à la
colère et plein de tendresse".

Ghislaine Archambault

*Une suggestion de lecture:
Le divorce et la séparation
chez les catholiques, par Paula
Ripple, Fides, Montréal, 1982.

LETTRE D'UNE FILLE A SA MERE

Chère maman,

Pour ta fête, j'ai décidé de prendre le temps de réfléchir à ce que je te dois, à ce que tu es que tu m'as légué ou que j'apprécie.

Tu as favorisé mon indépendance de toutes sortes de façons. Je me suis vite débrouillée dans le transport en commun. L'argent que je recevais tous les mois signifiait mon entière liberté dans le choix de mes vêtements. J'ai pu garder très jeune et ainsi subvenir à une part de mes besoins. Tu m'as permis de décorer ma chambre à mon goût. Ce ne sont pas toutes les mères qui auraient accepté des murs vert foncé. J'ai apprécié la liberté dont j'ai disposé, à partir du cégep, dans mes sorties, ma vie sexuelle, etc. qui m'évita l'occasion de mentir, de dissimuler comme devaient le faire plusieurs de mes amies.

Je te dois d'être heureuse dans l'activité. Tu as valorisé l'activité en me proposant des cours de ballet, des réunions de guides, des cours de couture. De tout cela, c'est peut-être le ballet qui m'a le plus marquée. Ce qu'on vantait le plus en moi – mon expression – c'est toi, comme papa, qui l'a encouragée. Je me souviens encore de tes paroles lors d'un spectacle: "Il ne suffit pas de sourire (on nous répétait toujours de sourire), certaines danseuses ont des sourires figés, artificiels, il faut vivre ta danse." Et plus tard, quand tu lisais ce que j'écrivais, jamais tu n'as été sévère.

Tu es à l'origine, avec papa, de ma passion pour la lecture. J'ai appris dernièrement par lui que c'était toi qui avais insisté pour qu'il nous lise une histoire tous les soirs. Je ne t'en remercierai jamais assez. Tu as aussi encouragé ce goût de la lecture en nous faisant connaître et utiliser la biblio-thèque, par l'énergie que tu as consacrée à son développement. Enfin tes propres lectures, l'enthousiasme que celles-ci soulevaient en toi ont certainement agi pour me convaincre du grand plaisir que l'on pouvait tirer des livres et que cette occupation n'était pas masculine.

Je n'ai pas senti chez toi de discrimination sexuelle. Les garçons ont été élevés plus libéralement que nous, mais c'était l'époque, et non leur sexe, qui a instauré ce changement. Pour les tâches, pour les activités, il me semble que nous partagions à peu près les mêmes. Et surtout nous avons eu exactement les mêmes possibilités de poursuivre nos études.

Finalement je te dois une espèce de sécurité. Toutes les fois où j'ai été misérable physiquement sont accompagnées, dans mon souvenir, par ta sollicitude, par des soins précis, rassurants. Je te remercie pour l'accueil que tu m'as offert lorsque j'ai craqué à l'université, surmenée, psychologiquement fragile; pour ton absence de reproches, d'exigences.

Je viens maintenant à ce que tu es qui m'a formée.

Ton honnêteté intransigeante. Je crois pouvoir dire que j'en ai hérité. Je préfère ne pas commettre un délit minime qui me profiterait, et pouvoir me dire: "J'ai été honnête."

Ta foi. J'étais parfois gênée que tu abordes ce sujet, je n'écoutais pas vraiment mais je voyais en toi une foi bien vivante, active et enthousiaste.

J'ai déjà parlé de ton rapport avec les livres. Si j'ai parfois regretté que la maison ne soit pas plus ordonnée quand je recevais des amis-es, le fait que ma mère ne faisait pas seulement du travail manuel d'entretien de la maison mais aussi du travail intellectuel de rédaction de rapports de réunion, d'articles, etc. a certainement contribué à mon orientation. Et par ailleurs tu ne négligeais pas notre alimentation: nous avions toujours de bons légumes variés et j'ai un souvenir impérissable de ta tarte aux pacanes.

Je voudrais aussi souligner une qualité que je ne possède pas, mais que j'admire en toi. Ton engagement politique aux niveaux des familles, de l'école, des femmes, etc. Tu as toujours travaillé, à petite ou grande échelle, au mieux-être, au développement des êtres humains.

Bonne fête,

L.





CHRONIQUE DE LIVRES

Enfance de Françoise Dolto, ed. du Seuil, 1986, 124 p., 7,95 \$.

A la demande de sa fille, Françoise Dolto, la célèbre psychanalyste d'enfants (décédée il y a quelques mois) raconte sa propre enfance et adolescence. A huit ans, elle avait décidé d'être médecin d'éducation. Dans ce livre, elle relève plusieurs anecdotes savoureuses, drôles ou tristes tout en décrivant ce qui "fait des maladies aux enfants", lesquelles ne sont pas de vraies maladies... "mais compliquent leur vie qui pourrait être si tranquille". Un témoignage autobiographique très libre, d'ordre pratique et à la portée de tous les parents.

Evoluer avec ses enfants de Pierre Paul Gagné, ed. de l'Homme, 1986, 187 p., 9,95 \$.

Etre parent, c'est guider son enfant pour qu'il devienne un individu équilibré et autonome et c'est un rôle qui s'apprend. L'auteur, un psychologue, propose une démarche d'apprentissage et des principes qui doivent présider à une relation parent/enfant harmonieuse.

Berceuse pour mon fils de Lise Dolbec, Ed. Ganesh, 1988, 294 p., 13,95 \$. Ce livre raconte, avec beaucoup de sensibilité, la vie trop brève de Jody, un petit garçon atteint de fibrose kystique. L'auteure, sa mère, parle de la longue hospitalisation et des conditions parfois difficiles qu'ils ont dû affronter. Détermination, courage, révolte, détresse, aussi la foi et un vibrant message d'espoir se dégagent de ce livre de Lise Dolbec.

Le couple revu et corrigé de Carmen Boudreau et Johanne Mercier, ed. Lougarou et Passages, 1988, 220 p., 16,95 \$.

Dès l'Avant-propos de ce livre, les auteures nous captivent par la justesse des mots et aussi leur réalisme mordant: "Il y a un tel océan entre les contes de fées de notre enfance et l'amour au quotidien, que nos émotions résistent mal au raz-de-marée engendré par les désillusions du voyage."

La relation amoureuse est-elle une utopie... ou bien une expérience à revoir et à corriger? Les auteures nous guident brillamment vers des réponses et des solutions.

Bonne lecture

Aline Drouin

TROIS SOLITUDES

La structure narrative de Life Before Man¹ est remarquable. Chaque chapitre porte comme titre le prénom d'un des trois personnages principaux qui indique le point de vue emprunté. Cette composition entraîne deux effets principaux. D'abord elle souligne l'isolement des protagonistes. Ainsi une relation entre deux personnages change tout à fait selon leurs différentes perceptions, comme s'il n'y avait pas de rencontre.

Ensuite, le changement de points de vue évite le

déséquilibre entre les personnages qu'on retrouve, par exemple, chez Robert Musil, dans L'Homme sans qualités où celui qui prête au narrateur son regard, alter ego de l'auteur, apparaît complexe et intelligent (on le connaît de l'intérieur), tandis que les autres, sauf la femme qu'il aime, ont quelque chose de caricatural (ils sont décrits ironiquement de l'extérieur). Dans le roman de Margaret Atwood, on pénètre à l'intérieur de trois êtres, détestables ou ridicules par certains

aspects, attachants par d'autres, vivants.

Lesje

Tous les personnages d'un romancier sont un peu lui-même (l'ironie de Musil est finalement dirigée vers lui), mais l'un d'entre eux est habituellement sa meilleure part. Je peux me tromper, être bernée par ma propre identification avec Lesje mais je crois qu'elle joue ici ce rôle.

D'une part, à cause du titre de ce livre, La vie avant l'homme, qui fait allusion à la spécialité de Lesje et sa passion: la paléontologie.

Dans ce domaine, Lesje atteint une lucidité supérieure semblable à celle de l'écrivain (limitée, que lui confère le fait d'écrire). Cette limite de la connaissance est très sensible chez cette jeune femme, perdue, maladroite dans la vie et particulièrement handicapée sur le plan des relations sociales. Quand celles-ci deviennent insupportables, elle fuit. Elle s'imagine parmi les dinosaures, revenus à la vie, dans leur milieu naturel. Cette évasion ressemble à l'écriture telle que Margaret Atwood semble la concevoir. Lesje ne se transporte pas dans un monde idéal qui comblerait ses désirs. Elle se réfugie, au contraire, dans un monde impitoyable qu'elle observe. Son bonheur est peut-être dans cette distance qui permet de comprendre.

D'autre part, à la fin de ce livre cruel et déprimant, Lesje représente l'espoir d'une autre vie. Elle est enceinte. L'enfant l'aide à prendre sa place. Nate, son amour, n'est plus le centre de sa vie. Elle ne souffrira donc plus autant du tiraillement de ce dernier entre elle et ses enfants. Leur mère, Elizabeth, dans cet état de détachement serein, ne lui paraît plus un monstre tout-puissant, mais un être humain mortel. On sent qu'elle pourra être elle-même dans sa vie comme dans son travail, qu'elle ne sera plus aussi divisée.

Elizabeth

Au début du roman, complètement vidée par le suicide de son ancien amant (elle était responsable de la rupture) Elizabeth doit tendre toute sa volonté pour survivre. Incapable de tendresse, elle la simule pour ses filles par devoir.

Son goût du pouvoir s'exprime surtout à l'égard de son mari. Elle veut maîtriser les relations qu'il noue avec d'autres femmes. Elle avait provoqué une fausse

complicité avec l'ancienne maîtresse de Nate. Ne pouvant reprendre le même jeu avec Lesje, trop réservée, elle se lie à William, avec qui vit Lesje. Afin de les rapprocher l'un de l'autre, elle révèle à William l'infidélité de Lesje. Son plan n'aura pas les conséquences prévues. William viole Lesje qui le quitte. Après la séparation, Elizabeth exige de lui plus qu'il ne peut payer, plus que ce dont elle a besoin, pour gagner.

Nate

Nate travaille à la maison: il confectionne des jouets de bois. Il a renoncé pour cela à une carrière d'avocat. Il tire le diable par la queue, emprunte de l'argent aux femmes de sa vie.

Il adore ses filles, leur fait à manger, leur lit des histoires le soir. Il est déchiré à la pensée qu'en vivant avec Lesje, il ne partagera plus leur vie de tous les jours. Elles ne seront plus spontanées avec lui, mais guindées, comme en visite. Tant qu'il reste à la maison, il ne voit Lesje qu'après les avoir couchées. Quand il habite avec elle, peu importe le moment, les proets que la présence de ses filles annule, il les accueille ses filles dès qu'Elizabeth le lui demande. Il n'accepte pas que leur mère dise qu'elles forment une famille monoparentale.

Réalité Impitoyable

L'écriture d'Atwood est d'un réalisme impitoyable. Elle rend les détails de la vie quotidienne saisissants par la rapidité et la précision avec lesquelles elle les fixe. Ainsi, quand elle décrit, à travers le regard d'Elizabeth, les morceaux de peau de Nate, faisant usage d'une éponge, qui flottent sur l'eau du bain, on ressent un dégoût qui nous fait clairement comprendre l'enfer de leur vie commune.

L'implacabilité de ce roman réside dans l'absence de ces

moments de rencontre où l'individu, pour un instant, est en accord avec le monde. La discordance entre le désir et la réalité ne s'aboît jamais. La narration qui nous permet de lire dans la tête des personnages l'accentue. Quand Lesje et Nate sont ensemble dans une chambre pour la première fois, il s'explique si longuement qu'après quelques caresses douces et empreintes de vénération, il doit la quitter pour aller chercher ses enfants. Pendant qu'il parlait, Lesje souhaitait qu'il la prenne dans ses bras. Le changement de points de vue met donc aussi en évidence l'écart entre ce que les gens pensent et ce qu'ils disent.

Cette fausseté se manifeste spécialement dans la relation d'Elizabeth et celle de Nate avec leurs filles. Celles-ci sont exclues complètement de ce que vivent vraiment leurs parents. Cette ignorance de la réalité les fait paraître plus jeunes que leur âge. J'espère pouvoir parler simplement et avec franchise à mes enfants, surtout dans les moments de crise. Ne pas savoir et pressentir est souvent plus lourd et effrayant que d'apprendre la vérité, aussi rude soit-elle.

L'impuissance de la parole, le mensonge, volontaire ou pas, nie l'amitié et ajoute au poids de ce roman, de la vie. Revenons au titre. La vie avant l'homme, en plus d'évoquer la passion de Lesje, souligne peut-être la violence primitive qui fonde ces vies, la nôtre: la lutte solitaire pour survivre.

Lucie Dubuc

1. Atwood, Margaret, Life Before Man, McClelland and Stewart-Bantam Limited, "Seal Books", Toronto, 1980, 291 p.



UNE SAISON POUR L'AMITIÉ

à *Huguette*

Si tu as perdu l'Amour,
Il te reste l'Amitié.
Les deux jaillissent du coeur
même de Dieu,
C'est notre table pour la faim,
C'est notre foyer pour nos
retours.

Les beaux jours ensoleillés et chauds dont l'été nous a fait la grâce cette année furent de merveilleuses vacances pour la plupart d'entre nous. Ceux qui purent s'évader des villes pour un séjour à la campagne ou à la montagne ont pu savourer à leur aise des heures pleines de ressourcements. Était enfin venu le temps de "perdre du temps"! Le temps de retrouver les chemins de l'amitié entre parents et amis.

La Mauricie, comme à chaque année, m'offrit ses trésors. Dans ce merveilleux pays de mon enfance où se succèdent tour à tour les paisibles paysages champêtres et les décors des majestueuses forêts encerclant une infinité de cours d'eau, je retrouvai mon havre de repos. J'y ai laissé fleurir mes rêves et, parfois, éclater ma joie de vivre.

L'eau si claire des lacs reflétait avec la précision d'un miroir vénitien l'image des vertes montagnes ondoyantes, légèrement dentelées par les cimes des pins. Dans l'eau des rivières, qui tremble toujours un peu, se mirait le visage des jolis villages éparpillés ça et là le long y a les rires, les tendres émotions et les plaisirs partagés. "Car dans la rosée des petites choses, le coeur trouve son matin et sa fraîcheur." (K. Gibran),

des rives. Ils se ressemblent tous: fin clocher d'une église ventrue rassemblant autour d'elle quelques modestes maisons assoupies sous l'éblouissant soleil. Et l'air qu'on y respire!... Il était tout parfumé; l'odeur des foins coupés, ou bien celui des trèfles odorants et fleuris, ou encore celui des chaudes et juteuses framboises sauvages. Le soir venu, avec la fraîcheur de la terre humide, nous arrivait, par vagues, l'odeur pénétrante des résineux qui s'apaisent et semblent se recueillir. Délestés qu'ils sont du chant strident des cigales collées à leur tronc tout le jour et de celui, si mélodieux et combien varié, des milliers d'oiseaux de la forêt, venant se poser pour un moment sur leurs larges branches.

Dans une pareille harmonie il m'est aisé de retrouver mon âme. Je l'apaise. Elle est si facilement tourmentée. Je l'apprivoise. Elle est si facilement farouche. Et la voix de l'amitié se met à chanter en moi. Je suis remplie de sa musique; tous ces mots d'affection gratuitement donnés, toutes ces délicates attentions entourant spontanément les solitudes, ces mains chaleureuses franchement tendues, ces visages éclairés de sourires qui réconfortent. On me donne et je suis riche de tout cela.

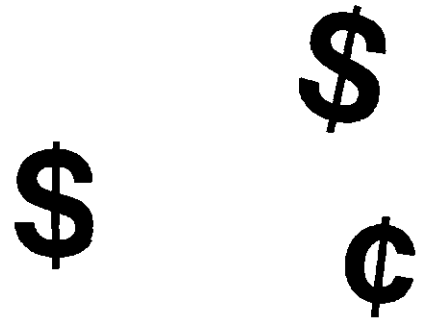
Mon été à saveur d'amitié m'a fait le coeur à la joie. Il fut fécond comme une eau, chantant et parfumé comme les champs, chaud et lumineux comme

Mon amie, ma soeur, je veux te raconter mes moments de souvenance.

Le chaud soleil qui caressait ma peau c'était bon comme ta tendre affection m'entourant. Le parfum des framboises mûres dans les champs, c'était ton parfum à toi, cet été où, ensemble dans un émerveillement d'enfant, nous allions à la cueillette de cette abondante manne rouge, sucrée et gorgée de soleil. Le silence d'une nuit douce, c'était les moments où nos âmes communiaient au même bonheur ou à la même peine. Attentives nous étions à découvrir des richesses encore inconnues de nous: nos petits bonheurs et nos blessures aporés par la vie, tombés dans l'oubli au cours des ans. Ils avaient laissé leurs marques, cependant. Rien ne se perd. Aucun mot, aucun geste. Ils sont la richesse d'un coeur. Nous avons rebâti, cet été-là, nos châteaux de sable et aussi nos châteaux en Espagne qui nous avaient si joliment enchantées et si doucement bercées.

La vie, c'est cela. La découverte et la redécouverte de la créativité et de l'espérance. "Cette petite fille Espérance" tenace, têtue et heureuse quand même, sachant pourtant comment vont les choses... Dans la douceur de notre entente et complicité il l'amour au coeur de nous.

Un poète a dit que le malheur est immoral. Moi, j'ajoute que le Bonheur est la vérité essentielle de notre âme.



Madame Lily Gaudreault nous quitte. Nous tenons à lui exprimer nos plus sincères remerciements pour sa participation assidue à l'équipe du Bulletin et son apport précieux dans la rédaction de cette chronique.

OBTENIR LE JUSTE PRIX!

Vous connaissez cette expression ? Elle est d'origine haïtienne et elle signifie négocier avec un commerçant, marchandier pour lui faire réduire le prix de détail. Il s'agit d'une coutume bien ancrée dans ce pays, ainsi qu'en Amérique du Sud. Au Québec cependant, on se voit mal marchander avec une vendeuse dans un centre commercial. Autre pays, autres moeurs.

Vous êtes-vous déjà interrogé pour savoir pourquoi les prix sont si élevés? À quoi correspond exactement le prix de détail indiqué sur l'étiquette?

Des frais de toute sorte s'amoncellent pour constituer le prix de détail. En effet, le commerçant doit s'approvisionner en stock; donc il achète lui-même la marchandise à un grossiste. Il paye alors le prix de gros. Ensuite, pour faire fonctionner son commerce, il

doit embaucher du personnel et acheter ou louer un local qui lui occasionneront des dépenses. Elles se répartissent en frais d'exploitation, frais fixes et frais variables. Si ces frais reviennent périodiquement et sont prévisibles, on dit qu'ils sont fixes; s'ils varient selon la période de l'année ou l'ampleur des services rendus, ils sont variables. Les frais d'exploitation sont ceux qui concourent au fonctionnement de l'entreprise.

Dans une entreprise en santé financière, les revenus doivent au moins égaier les dépenses. Mais quand on est en affaires, on veut généralement faire le plus de revenus possible et même des profits. Alors le commerçant ajoute une marge de profit à tous les coûts qu'il assume, sous forme de pourcentage de coûts globaux,

afin de déterminer le prix de vente au détail.

C'est dans ce pourcentage ou cette marge que le commerçant peut "couper" lorsqu'il fait des soldes. Ainsi, s'il fait 50 % de profit sur le prix régulier et qu'il réduit son prix de détail de 20 %, il fait toujours du profit. Et les consommateurs se rapprochent un peu du "juste prix".

Donc ici, pas de marchandage, il faut attendre les soldes pour économiser. Les soldes sont en général saisonniers. C'est-à-dire qu'en début et en fin de saison le prix des biens de consommation de masse est réduit pour inciter les consommateurs à l'achat. Certains commerces sont par ailleurs spécialisés dans la vente des articles en rupture d'inventaire et affichent des prix inférieurs à ceux des grands magasins.



L'AFFAIRE EST DANS L'SAC: UN VIDÉO ÉDUCATIF SUR LA CONSOMMATION

L'Office de la protection du consommateur(OPC) vient de produire *L'affaire est dans l'sac*, un vidéo éducatif portant sur le magasinage et les pratiques de commerce, en collaboration avec le Service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal (C.E.C.M.)

Ce vidéo d'une durée de 5 minutes aborde avec humour les thèmes du magasinage (achats, recherche du rapport qualité/prix, soldes, etc.) et des pratiques commerciales courantes telles que les échanges, les garanties, le service à la clientèle et le crédit.

Le Service de l'éducation des adultes de la C.E.C.M., responsable du scénario, a de plus élaboré un guide andrago-

gique pour faciliter l'exploitation des notions de consommation contenues dans le vidéo.

L'affaire est dans l'sac met en scène Mario, un jeune Québécois, qui fait des emplettes en compagnie de Marie, une Haïtienne récemment arrivée au Québec. Avec la complicité de A.A. Ache-teur Averti, Marie devient une consommatrice très sage et aussi habile à contourner les pièges de la consommation.

L'affaire est dans l'sac intéressera assurément les intervenants des milieux de l'éducation populaire, de la consommation, de l'alphabétisation ou des communautés culturelles à la recherche d'un document

pédagogique pratique et dynamique.

Pour emprunter le vidéo disponible en formats VHS, Beta et 3/4 pouce, on peut s'adresser à la:

Vidéothèque
Ministère des Communications
Service de la diffusion
audiovisuelle
1500, boul. Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 2E5
tél.: (418) 643-5169

Les associations de consommateurs peuvent, quant à elles, emprunter gratuitement le vidéo et le guide d'utilisation au bureau de l'OPC de leur région.

LE CRÉDIT A SES LIMITES : GARE AU CRÉDIT EXCESSIF

Lorsque la consommation abusive devient une habitude, elle conduit presque inévitablement à l'emprunt excessif. Si tel est votre cas, vous vous exposez à payer deux fois plus cher la marchandise achetée... sans compter la détérioration de votre crédit.

Si vous ne savez plus très exactement le montant de vos dettes...

Si votre compte de banque est à découvert...

Si le remboursement de vos dettes représente plus de 30% de votre revenu brut...

Si vous êtes obligés-es de puiser dans vos économies pour acquitter les dépenses courantes que vous payiez d'habitude à même votre revenu régulier...

Si vous commencez à recevoir des avis de factures non payées...

Si, en somme, vous vous apercevez que vous dépensez trop, vous pouvez remettre les choses en ordre en faisant appel à:

. L'Association coopérative d'économie (ACEF) qui peut vous renseigner et vous aider relativement à toute question de budget, de consommation et de crédit.

. La caisse ou la banque avec laquelle vous faites affaire qui se fera un plaisir d'examiner votre situation et de vous offrir un plan de remboursement en fonction de vos moyens.

Ces organismes vous aideront sans frais à planifier le paiement de vos dettes mais aussi à mieux gérer votre budget. On vous incitera sans doute à consolider vos dettes en un seul prêt.

L'établissement financier se chargera de payer vos créanciers, tandis qu'il vous reviendra de rembourser

l'institution par versements mensuels.

Il y a probablement une ACEF dans votre région.

Pour la rejoindre consultez une de ces fédérations ou votre annuaire téléphonique.

Fédération des associations
coopératives d'économie
familiale (FACEF)
7500, rue Châteaubriand
Montréal (Québec)
H2R 2M1
(514) 271-7004

Fédération nationale des
associations de consommateurs
du Québec (FNACQ)
1212, rue Panet
Montréal (Québec)
H2L 2Y3
(514) 521-6820

Lily Gaudreault

CALENDRIER DES ACHATS

Pour que vous tiriez le meilleur parti du jeu de l'offre et de la demande, je vous propose ce calendrier des achats, d'après une idée de *Protégez-Vous*. Il vous indique le meilleur moment d'effectuer vos achats de biens durables ou périssables en fonction de la fluctuation des prix sur le marché.

JANVIER
Appareils électroniques
Vêtements d'automne
Articles de décoration
Lingerie de maison
FEVRIER
Vêtements d'hiver
Appareils ménagers
Bonbons
MARS
Vêtements
Jeans
Chocolat
AVRIL
Lingerie de maison
Services et produits de nettoyage
Articles ménagers
Bicyclettes

MAI
Matériel de rénovation
Vêtements, parfums, etc. pour dames
Matériel de jardinage
JUIN
Équipement de camping, de sport
Produits de bronzage
Vêtements et cadeaux pour hommes
JUILLET
Appareils électroniques
Meubles
AOUT
Lunettes de soleil
Vêtements d'été
Articles scolaires
Jeans

SEPTEMBRE
Vêtements
Articles de couture
Matériel de rénovation
OCTOBRE
Matériel de calefrage
Bottes d'hiver
Sous-vêtements
NOVEMBRE
Les grands soldes de l'année sont en vigueur avant les Fêtes
DECEMBRE
26 décembre:
soldes de liquidation

Lily Gaudreault
Office de la protection du consommateur

.....

Veillez cocher la case appropriée, détacher et envoyer à la FAFMQ, 890 boul. René-Lévesque est, pièce 2320, Montréal, Québec, H2L2L4

Abonnement : 10.00\$ pour 4 numéros
Bulletin de liaison

Pour des conditions de vie décentes (1980) 3.00\$

Manifeste : Il était une fois ou plusieurs fois (1983) 3.00\$

Actes du colloque (1986) 5.00\$ Plus frais de poste

BON DE COMMANDE:



Titre de la publication

NOM: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL _____

Chèque ci-joint à l'ordre de la FAFMQ

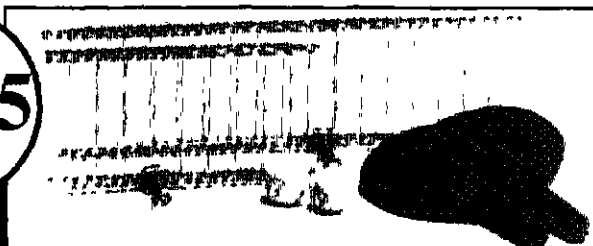
PROJET AUTOFINANCEMENT

mini

PING PONG

Un jeu où tout le monde prend plaisir à jouer !

10.95



boite de 3 balles
2.95\$



Léger, sécuritaire, résistant, facile à installer. La balle ne fait aucun bruit. Se joue en toute occasion: dans les réunions de famille, avec des amis, etc. Se joue partout sur une table de travail, dans la cuisine, sur les planchers et même sur le tapis.

Matériel:

- 2 raquettes (bleu et rouge)
- 3 sections de filet
- 2 balles en mousse



Pour chaque jeu vendu, une commandite est versée à la F.A.F.M.Q.

PROJET

Les Equipements de Loisir PROJET inc
B.P. 2285 succ B Longueuil (Québec) J4L 4K9

Postez votre commande à:

Fédération des Associations de Familles Monoparentales du Québec
890 Boul René Lévesque est, pièce 2320
Montréal (Québec), H2L 2L4

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code Postal: _____

Téléphone: () _____

Date

Signature

____ JEUX X 10.95\$ = _____

____ (3 balles) X 2.95\$ = _____

taxe provinciale 9% = _____

Frais de manutention
et d'expédition = 2.75\$
(3 balles = 0.74 \$)

TOTAL = _____

Prrière d'inclure votre chèque
ou mandat-poste à l'ordre de

Les Equipements de Loisir PROJET inc



LE PETIT CATALOGUE DES PRODUCTIONS DU BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE (BCJ)

Le BCJ est un organisme privé, à but non lucratif qui s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans, de Montréal métropolitain.

A travers ses activités auprès des jeunes, seuls ou en groupes, ses sessions d'information sur différents aspects de la vie des jeunes, le BCJ a voulu préparer et diffuser divers moyens pour toucher un plus grand nombre de jeunes et répondre aux nombreuses

demandes qui proviennent de partout. La Fondation Jeunesse 2000 a fait paraître un dépliant afin de faire connaître ses diverses publications et ses outils d'animation qui pourraient être utiles aux jeunes, aux parents et aux éducateurs. Les sujets offerts sont: la sexualité, le suicide, l'inceste, la prostitution, le travail, partir en appartement, démarrer une petite entreprise, styles et

valeurs des jeunes, etc. Le prix de ces diverses publications se situe entre 2,50 \$ et 7,00 \$ l'unité et celui des outils d'animation entre 7,00 \$ et 10,00 \$.

Fondation Jeunesse 2000
420, rue Saint-Paul Est
Montréal (Québec)
H2Y 1H4
(514) 844-1737

LE PRÊT-À- «REPORTER

Boutique de vêtements d'occasion pour femmes et enfants
339, boul. Sainte-Rose Sainte-Rose (Laval)
(entre l'autoroute et le boul. Labelle)
(514) 622-0524

Si vous trouvez le prix des vêtements de plus en plus cher, cette boutique d'avant-garde a sûrement ce qu'il vous faut.

Des vêtements pour dames et accessoires divers, presque neufs, des classiques de la

mode en excellent état, offerts à des prix incroyables, dans des grandeurs 5 à 16 ans.

Aussi, une sélection de vêtements pour enfants, garçons et filles, de la naissance à 16 ans.

Ces vêtements sont confiés à la boutique en consignment et doivent être dans un état de propreté impeccable et de saison. 50 % du prix de vente sera retourné au consignataire à la fin de chaque mois. L'autre 50 % ainsi que les autres profits de la boutique Le Prêt-à-reporter vont à la Fondation de l'Asso-

ciation Parents Uniques de Laval Inc.

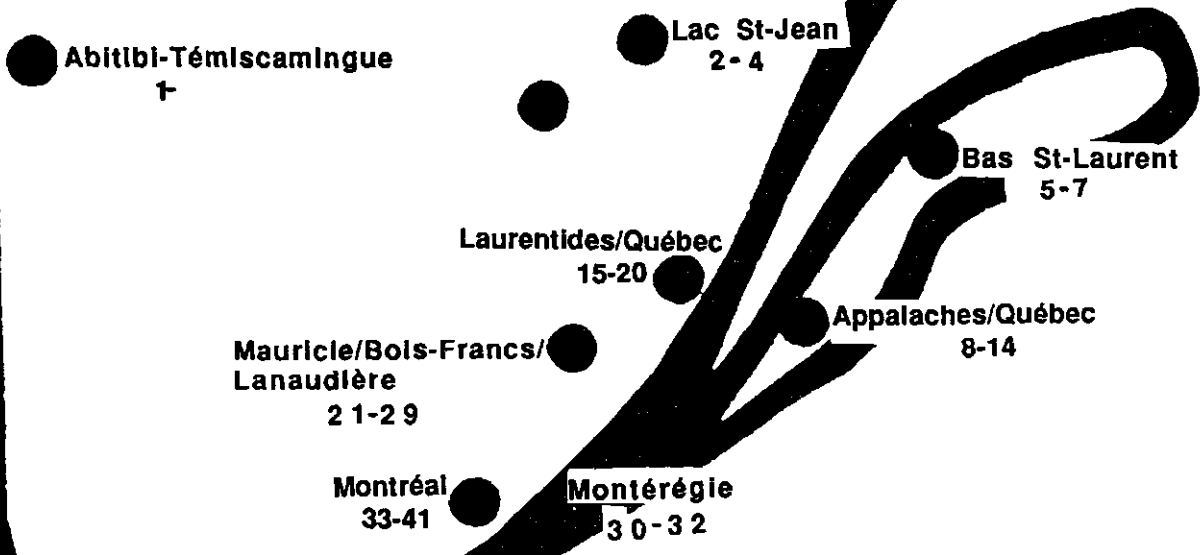
Voilà une association dynamique qui, grâce à ses initiatives, démontre avec succès que les affaires et l'en-raide sont choses possibles, rentables et intéressantes pour tous.

Heures d'ouverture pour la saison en cours:
Mardi 19 h à 21 h
Jeudi 14 h à 21 h
Samedi 11 h à 15 h

Colette Lepage-Viger



Où les trouver ?



Voci donc où vous pouvez trouver des associations de familles monoparentales affiliées à la Fédération.

- | | | |
|---|--|---|
| 1- Ass. familles monoparentales de Val d'Or (819) 825-0693 | 15- Carrefour familles monoparentales de Charlesbourg (418) 623-4509 | 27- Ass. Femmes chefs de famille du diocèse de Joliette (514) 753-7571 |
| 2- L'Oasis du Bonheur (Chibougamau) (418) 748-3980 | 16- Parents Uniques de Limoilou (418) 648-0567 | 28- Ass. A.S.D.S. (Trois-Rivières) (819) 375-4277 |
| 3- Ass. l'Eveil (St-Félicien) (418) 679-3676 | 17- L'Horizon familles monoparentales de Ste-Ursule(Québec) (418) 653-3957 | 29- Ass. familles monoparentales de St-Hyacinthe (514) 771-2425 |
| 4- La Relance (Dolbeau/Mistassini) (418) 276-0998 | 18- Ass. familles monoparentales St-Mathieu (418) 653-9736 | 30- Bonjour Soleil (Beloeil) (514) 467-8684 |
| 5- L'Amicale Ste-Anne-des-Monts (418) 786-5044 | 19- Nouveaux Sentiers familles monoparentales (Québec) (418) 529-4913 | 31- Nouvel Elan (Marieville) (514) 460-4897 |
| 6- Ass. familles monoparentales "Eau Vive" Mont-Joli (418) 775-8191 | 20- Carrefour F.M. Portneuf (418) 285-0172 | 32- L'Entracte Sorel-Tracy (514) 743-1429 |
| 7- Contre vents et marées (Chandler) (418) 689-4738 | 21- Regroup. familles monoparentales Plessisville (819) 362-7903 | 33- L'Intervalle de Repentigny (514) 585-6867 |
| 8- Ass. familles monoparentales de Montmagny (418) 248-1878 | 22- Ass. monoparentale La Source (Victoriaville) (819) 758-4144 | 34- Ass. Parents Uniques de Laval (514) 622-0524 |
| 9- Ass. familles monoparentales de St-Romuald (418) 839-1869 | 23- A.D.I.S.E.P. Drummond Ass. (819) 477-5707 | 35- Monovie Ahuntsic (514) 388-9664 |
| 10- Ass. familles monoparentales de Lévis (418) 835-5813 | 24- R.A.M.E (Réseau d'appui aux familles monoparentales) (Sherbrooke) (819) 822-3451 | 36- Ano-Sep (Montréal) (514) 849-5339 |
| 11- Partage Appalaches (418) 267-5432 | 25- A.S.D.S. de Shawinigan (819) 539-7510 | 37- Parents Uniques Maisonneuve (514) 255-3184 |
| 12- Ass. familles monoparentales La Chaudière (418) 228-8984 | 26- Femmes Chefs de Foyer (Shawinigan-Sud) (819) 537-6288 | 38- Service La monoparenté (Montréal) (514) 596-4481 |
| 13- Group. monoparental de Charlevoix-Ouest (418) 435-3991 | | 39- Amitiés Nouvelles (Lasalle) (514) 366-8237 |
| 14- Ass. familles monoparentales Ste- Foy (418) 653-7894 | | 40- R.S.D.O. (Regroup des séparé-es et divorcés-es de l'ouest) (514) 685-1348 |
| | | 41- RE-NOU-VIE (Chateauguay) (514) 692-9805 |

Régions: responsables régionales

Abitibi/Témiscamingue
(En formation)

Appalaches/Québec
Denise Perrault
(418) 869-4627

Bas Saint-Laurent
Armande Ross
(418)775-8191

Lac Saint-Jean
Raymonde Gagné
(418) 276-3091

Laurentides/Québec
Charlotte Lever
(418) 653-9736

Mauricie/Bois-Francs/

Lanaudière

Rachel Beauchemin
(819) 478-1554

Montréal
Lucie Tétreault
(514) 460-4897

Montréal
Colette Lepage-Viger
(514) 388-8008

Le soleil brille encore

Une fois traversé
le long tunnel de la séparation,
avec son lot de réajustements,
que trouve-t-on ?

Presque toujours un homme nouveau,
une femme nouvelle,
une personne qui a appris à vivre
de ses propres ressources,
à apprivoiser ses préjugés
et ceux des autres,
apte à vivre dans cette société nouvelle
que le Québec est en train
de se donner.

Extrait du Manifeste de la FAFMQ «1983»